

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La Gendarmerie et la Police sous le commandement de l'ANP

Page 3

UN RESPONSABLE DE LA WILAYA L'A AFFIRMÉ

Pas de logements vacants à Alger

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1313 Mercredi 6 juillet 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EQUIPE NATIONALE

1^{er} rendez-vous Halilhodzic-joueurs le 7 août à Paris

Page 14

PROMOTION D'OFFICIERS SUPÉRIEURS DE L'ANP

Bouteflika préside une cérémonie de remise de grades

Page 5

BAVURE LORS DE L'ATTENTAT D'AZAZGA

Des militaires placés en détention provisoire

Lire en page 3



AGRESSIONS ET KIDNAPPING D'ALGÉRIENS EN TUNISIE

L'AMBASSADEUR TUNISIEN À ALGER DÉMENT

Page 24

49^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE



Sous le signe du recueillement et des promotions

Page 5

REPENTANCE DE LA FRANCE



Le FLN revient à la charge

Page 5

UN AUTRE SIT-IN DEVANT LA PRÉSIDENTIE LUNDI DERNIER

Les résidents ne se contentent pas que du statut

Page 24

RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DU SECTEUR DES COMMUNES



Les communaux maintiennent leur grève cyclique

Page 5

Repères

98 % est le taux du référendum visant à approuver les modifications de la Constitution marocaine

2000 chimiothérapies ont été enregistrées au niveau de la nouvelle clinique de Beau-Fraisier en six mois

1,8 million d'estivants ont séjourné depuis l'ouverture de la saison estivale à travers les 19 plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Aïn Témouchent

Blida diffuse sa première émission

Radio Mitidja est enterrée, désormais c'est radio Blida. La première émission a été inaugurée lundi dernier par le ministre de la Communication en présence des directeurs généraux de la Radio nationale et de l'Entreprise de télédiffusion algérienne, MM. Toufik Khelladi et Abdelmalek Houyou.

Le ministre a rappelé que l'ouverture des radios locales est une consécration des orientations du président de la République qui a toujours insisté sur «l'importance de la communication de proximité». Le ministre de la Communication a invité les responsables de cette jeune radio à veiller à la sauvegarde du patrimoine local de la ville de Blida, renommée par sa musique andalouse notamment, tout en œuvrant à sensibiliser tous ses auditeurs sur les divers fléaux sociaux. Radio Mitidja devra, elle, se redéployer avant le dernier trimestre 2011 pour se consacrer aux jeunes et à leurs préoccupations. Les radios locales de Tizi Ouzou et Boumerdès devraient suivre. Le lancement pour Tizi Ouzou est prévu pour le mois d'octobre prochain et Boumerdès devrait émettre d'ici la fin de l'année.



Abandon des poursuites contre DSK?

Le procureur de New York s'apprête à abandonner les poursuites contre Dominique Strauss-Kahn en raison des doutes qui pèsent sur la crédibilité de son accusatrice, écrit mardi le New York Post. «Débouche le champagne, DSK», ironise le quotidien américain, qui ajoute que Cyrus Vance Jr pourrait prendre sa décision avant la prochaine audience fixée au 18 juillet. Le New York Post cite un «enquêteur haut placé» qui parle de «certitude» sur la décision du procureur de New York. «Nous savons tous que ce dossier ne tient pas.» Le procureur a reconnu vendredi dernier que la crédibilité de la femme de chambre du Sofitel de New York, qui accuse l'ancien directeur général du Fonds monétaire international de tentative de viol, était affaiblie par ses mensonges.



«Il est impossible de croire la moindre chose qui sort de sa bouche, ce qui est dommage, parce que nous pourrions ne jamais savoir ce qui s'est passé dans cette chambre d'hôtel», a déclaré l'enquêteur cité par le New York Post. A Paris, Tristane Banon, une Française de 32 ans qui se dit aussi victime d'une tentative de viol de la part de Dominique Strauss-Kahn, des faits qui remonteraient à 2003, devait déposer plainte mardi contre l'ancien ministre socialiste, selon son avocat, David Koubbi. L'épisode s'est déroulé lors d'une rencontre avec Dominique Strauss-Kahn dans le cadre de la rédaction d'un livre. DSK a aussitôt contre-attaqué en chargeant lundi ses avocats de porter plainte pour dénonciation calomnieuse, a déclaré l'un de ses défenseurs, M^e Henri Leclerc.

Un mari dans une valise

C'est une histoire d'évasion peu banale que nous conte le Huffington Post. Elle a été déjouée par les employés de la prison de Chetumal, au Mexique, intrigués par une jeune femme de 19 ans qui semblait nerveuse.



Elle tirait derrière elle une valise noire volumineuse. Les surveillants ont alors décidé de contrôler le bagage et découvert un détenu dissimulé à l'intérieur en position foetale. Il s'agissait d'un détenu, son concubin, Juan Ramirez Tijerina. Il a été condamné en 2007 à une peine de 20 ans de prison pour détention illégale d'armes. Les amoureux ne sont pas près de se retrouver.

La commission d'enquête parlementaire sur le terrain



Une commission d'enquête parlementaire prendra son bâton de pèlerin pour mener des sorties à travers le territoire national et visiter les plus importantes sociétés et unités de production publiques et privées des produits de large consommation, cela du 9 au 13 juillet. La Commission d'enquête parlementaire avait auditionné récemment des opérateurs économiques de l'industrie du sucre et de l'huile sur les raisons de la hausse subite des prix de ces produits, à l'origine des événements de janvier dernier. Depuis sa mise en place en avril dernier, la commission d'enquête parlementaire a auditionné plusieurs hauts responsables d'entreprises agro-alimentaires.

Khaled veut sa «We are the world»

Cheb Khaled a confié lundi à Oran son vœu de réaliser une chanson spécialement dédiée au Monde arabe, à l'image de la célèbre chanson caritative We are the world. «Mon rêve pour l'heure, est de chanter une chanson comme We are the world et de la dédier au Monde arabe», a indiqué le king du Raï lors d'une conférence de presse à quelques heures de son concert prévu en soirée au Théâtre de verdure Hasni Chekroun d'Oran. Il a déclaré à ce titre avoir été approché, lors d'un séjour aux Etats-Unis, par Quincy Jones, le producteur de la célèbre chanson internationale qui a fait le tour du monde dès sa sortie en 1985. «Quincy Jones m'a convaincu, et son idée de faire une chanson pour le Monde arabe m'a tout de suite plu», a dit le king du Raï, estimant qu'il est temps pour lui d'offrir une œuvre pour les peuples arabes après sa contribution sur la scène artistique étrangère, française notamment. Dans ce sens, il a mis l'accent sur sa réussite, son bonheur et sa passion à «repousser les frontières entre les peuples, par la musique, en tant que digne ambassadeur d'Algérie, du Maghreb et du Monde arabe». «Ma mission est de faire passer le message de paix, d'amour, de tolérance et de liberté», a-t-il conclu.



Dixit



Hachemi Djar :

«Les statistiques ont prouvé d'ailleurs que les enfants, garçons ou filles, pratiquant une activité sportive, ont de meilleurs résultats que les autres et je peux vous citer à titre d'exemple les lycées sportifs de Draria (Alger), Naâma et Oum El-Bouaghi».

ATTENTAT D'AZAZGA

Des militaires placés en détention provisoire

Les militaires mis en cause dans la mort d'un citoyen atteint «par mépris» après la riposte d'un détachement de l'ANP contre un groupe terroriste, auteur de l'attentat à la bombe survenu près d'Azazga, à 35 km à l'est de Tizi Ouzou, ayant visé le 23 juin dernier un convoi militaire, ont été placés en détention provisoire, a annoncé le ministère de la Défense nationale.

PAR AHMED BOUARABA

Dans un communiqué, rendu public lundi dernier, le ministère indique que «comme suite au communiqué diffusé par le ministère de la Défense nationale le 24 juin 2011 sur les événements survenus dans la région de Azazga, wilaya de Tizi Ouzou, et conformément aux instructions du Commandement de l'Armée nationale populaire, qui a ordonné l'ouverture d'une enquête sur l'incident, et après la clôture de l'enquête préliminaire de la police judiciaire, les militaires mis en cause ont été présentés le 3 juillet 2011 au parquet militaire près le Tribunal militaire de Blida où ils ont été inculpés conformément à la loi et renvoyés devant le juge d'instruction militaire qui a décidé, après leur audition, de les placer en détention provisoire jusqu'à la clôture de l'instruction et leur renvoi pour leur jugement». Rappelons qu'au lendemain de l'attentat, le MDN avait rendu public un communiqué. «Le jeudi 23 juin 2011 à 13h30, une bombe artisanale a explosé lors du passage d'un détachement de l'Armée nationale populaire sur la route nationale numéro 12 près d'Azazga, wilaya de Tizi Ouzou, causant la mort d'un militaire et la blessure d'un autre. Durant la riposte du détachement et la poursuite du groupe terroriste auteur de l'attentat, un citoyen a été atteint par méprise», détail-



Marche à Azazga en faveur de Mustapha Dial assassiné par méprise.

lait alors le communiqué. «Le Commandement de l'ANP, très soucieux de la préservation de la sécurité et la sérénité des citoyens, présente ses vives condoléances à la famille du défunt et affirme qu'il a ordonné l'ouverture d'une enquête sur cet incident», ajoutait la même source.

Il est utile de rappeler, dans ce contexte, qu'au troisième jour de l'attentat, quelques centaines de personnes avaient pris part à une marche pacifique pour exiger «le jugement» des responsables de la mort de ce citoyen. La marche, initiée par le Comité des villages d'Azazga, a pris pour point de départ la gare routière de la ville, pour sillonner un tronçon de la RN 12 d'environ 3 km, avant d'aboutir au lieu-dit Tazaghart, près de l'hôpital Meghnem-Lounès, lieu de l'atten-

tat terroriste. Notons enfin que cette marche, faisant suite à deux grèves générales observées, les 24 et 25 juin, par les commerçants d'Azazga, s'est déroulée en

présence notamment de la famille de la victime, à laquelle a été reconnue la qualité de «victime du terrorisme», par le chef de cabinet de la wilaya de Tizi Ouzou. A. B.

Communiqué du MDN

Comme suite au communiqué, diffusé par le ministère de la Défense nationale le 24 juin 2011, sur les événements survenus dans la région d'Azazga, dans la wilaya de Tizi Ouzou, et conformément aux instructions du Commandement de l'Armée nationale populaire, qui a ordonné l'ouverture d'une enquête sur l'incident, et après la clôture de l'enquête préliminaire de la police judiciaire, les militaires mis en cause ont été présentés le 3 juillet 2011 devant le parquet militaire près le Tribunal militaire de Blida où ils ont été inculpés conformément à la loi et renvoyés devant le juge d'instruction militaire qui a décidé, après leur audition, de les placer en détention provisoire, jusqu'à la clôture de l'instruction et leur renvoi pour jugement.

Sous la Plume

La loi pour tous

PAR SORAYA HAKIM

Un attentat à la bombe, perpétré à Azazga contre un convoi militaire se dirigeant vers Yakouren, a fait 1 mort parmi les militaires. Durant la riposte du détachement et la poursuite du groupe terroriste, Mustapha Dial a été tué par méprise laissant derrière lui une veuve et quatre enfants, déclenchant ainsi une vague de mécontentement parmi la population. Au lendemain de l'attentat, le ministère de la Défense nationale avait rendu public un communiqué concernant l'attentat à la bombe artisanale, ayant visé, le 23 juin dernier, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) près d'Azazga (Tizi Ouzou), et fait état de la mort d'un citoyen «atteint par méprise». Le ministère avait, dans un communiqué, présenté ses condoléances à la famille et précisé qu'il avait diligé une enquête. Jusque-là, rares étaient les personnes victimes

de balles perdues qui avaient eu droit à des condoléances aussi vives. Ce communiqué, qui sonne comme une mesure d'apaisement, a été salué par la population. On peut dire, aujourd'hui, que l'institution militaire est très soucieuse de la préservation de la sécurité d'une part et de la sérénité d'autre part. Et l'on ne peut que s'en réjouir. Les mis en cause dans cette affaire ont été auditionnés et placés en détention provisoire après avoir été auditionnés par un juge du tribunal militaire. S'il y a eu faute, les mis en cause répondront de leurs actes, car nul n'est au-dessus de la loi. Le ministère de la Défense nationale en donne le bon exemple

S'il y a eu faute, les mis en cause répondront de leurs actes, car nul n'est au-dessus de la loi. Le ministère de la Défense nationale en donne le bon exemple



S. H.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La Gendarmerie nationale et la sûreté sous le commandement de l'ANP

L'Armée nationale populaire prend le commandement de la lutte contre le terrorisme. La conduite des opérations de lutte contre le terrorisme et la subversion est confiée à l'Armée nationale populaire (ANP). La Police et la Gendarmerie sont placées sous l'autorité militaire.

Dans un arrêté interministériel du 2 mai 2011 définissant les conditions et les modalités de mise en œuvre et d'engagement de l'Armée nationale populaire dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la subversion, il est précisé que «le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, en charge du commandement, de la conduite et de la coordination des opérations de lutte contre le terrorisme et la subversion, dispose du pouvoir de contrôle opérationnel visant à favoriser les conditions de coordination, de mise en œuvre et d'emploi des forces et moyens concourant à la lutte contre le terrorisme et la subversion».

Le texte qui définit les conditions et les modalités de mise en œuvre et d'engagement de l'Armée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la subversion, indique que «le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire délègue tout ou partie de ses pouvoirs au commandant de région militaire qui exerce un commandement opérationnel dans les limites de son territoire de compétence».

Il est, en outre, précisé dans le texte que «les unités et formations de l'Armée nationale populaire, les services de sécurité relevant de l'autorité des ministres de la Défense nationale et de l'Intérieur et des collectivités locales participent, sous le commandement de l'autorité militaire, aux

actions combinées de lutte contre le terrorisme et la subversion», soulignant que «le choix des moyens, les modalités d'exécution et la conduite des opérations d'intervention sont du ressort exclusif de l'autorité militaire». Selon le texte, l'autorité militaire délégataire ou subdélégataire assure le commandement, la conduite et la coordination de l'ensemble des opérations nécessitant la mise en œuvre des forces et moyens des différents corps de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité.

Il est défini dans l'arrêté interministériel, la composition du secteur opérationnel qui dispose d'un état-major mixte présidé par le commandant du secteur opérationnel, comprenant le commandant territorial de la Gendarmerie nationale, le chef de sûreté de wilaya, le représentant du département, du renseignement et de la sécurité et le délégué à la sécurité de la wilaya et des services de sécurité.

L'arrêté ajoute que «les services de sécurité engagés dans la lutte contre le terrorisme et la subversion informent l'autorité délégataire ou subdélégataire de toutes les actions à engager induites par les résultats des opérations de recherche et du recueil du renseignement pour le démantèlement des réseaux de soutien». Ces services, précise le texte, doivent, en outre, procéder entre eux à l'échange de renseignements opérationnels liés à la lutte contre le terrorisme et la subversion. «Ces renseignements doivent être communiqués à l'ensemble des intervenants concernés pour leur exploitation en temps réel», selon l'arrêté.

S. B.

LE FACTEUR, AMBASSADEUR D'ALGÉRIE POSTE

Un métier d'avenir selon Benhamadi

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a appelé hier à Alger, les jeunes à présenter leur candidature pour des postes d'emploi au sein d'Algérie Poste.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le ministre qui s'exprimait à la fin de la cérémonie de remise des trophées aux lauréats de la «finale nationale de la marche des facteurs», à l'occasion de la célébration du 49e anniversaire de l'Indépendance nationale et de la fête de la jeunesse, a souligné, à ce propos, l'importance que revêt le métier de facteur notamment en tant que lien entre la poste et ses usagers. «*Nous avons voulu par cette occasion souligner l'importance du facteur en sa qualité d'ambassadeur d'Algérie Poste, voué à son devoir d'assurer à la population de recevoir non seulement leur courrier mais aussi d'être en contact avec les différents services postaux*», a affirmé M. Benhamadi. Et au ministre d'ajouter «*J'encourage les jeunes en quête d'un emploi à s'orienter vers ce métier d'avenir, respectable et honnête*».



Moussa Benhamadi.

Selon le ministre, des débouchés considérables existent dans ce secteur et où la jeunesse pourrait trouver aisément un métier d'avenir. Par la même occasion, le ministre a

indiqué que désormais le service de paiement par carte magnétique a été généralisé à l'ensemble des services publics. Le citoyen, a-t-il assuré, peut procéder au paiement de

ses factures d'eau, de gaz, d'électricité et autres avec sa carte magnétique. Ce service est appelé à lui garantir une meilleure fluidité et moins de tracas auxquels le citoyen devait, dans le passé, faire face. Les différents services d'Algérie Poste, a-t-il rappelé, sont en cours de modernisation et le processus va bon train, pour l'heure. La cérémonie de remise des trophées aux 9 lauréats, divisés en trois catégories, à savoir, les seniors, les vétérans et les dames, a eu lieu en présence de plusieurs responsables du secteur de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication dont notamment le directeur général d'Algérie Poste, le DG d'Algérie Télécom. Par ailleurs, plusieurs cadres d'Algérie Poste ont été honorés, dont certains partis à la retraite. Pas moins de 275 facteurs ont participé à cette compétition à Alger. Ils sont venus de toutes les wilayas du pays prendre part à cette compétition et célébrer la double Fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse, à la Grande-Poste d'Alger.

M. B.

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Forte croissance au 1^{er} trimestre 2011

PAR INES AMROUDE

L'industrie agroalimentaire (IAA) a poursuivi sa progression au premier trimestre 2011, entamée dès le quatrième trimestre 2010 avec une forte croissance qui s'est établie à 26,4%, a indiqué hier l'Office national des statistiques (ONS).

Après une suite de contre-performances observées depuis le 3e trimestre 2008, une reprise de la croissance est amorcée dès le 4e trimestre 2010 avec un taux de croissance de 7,6%. Le secteur a poursuivi sa tendance haussière pour enregistrer un "forte croissance", soit 26,4%, précise l'Office.

Cette croissance est le résultat des hausses substantielles des niveaux de production de certaines branches importantes : il s'agit essentiellement de celle de fabrication et conserves de fruits et légumes, qui a connu une hausse de 130,5% durant le 1er trimestre de l'année en cours et par rapport au 4e trimestre (-49,3%). Cette branche avait connu une chute de 50,4% en 2010.

Après une baisse de 11,8% en 2010 avec toutefois une hausse de 11,5% au 4ème trimestre, la branche "travail de grains" a enregistré une "bonne croissance" avec 57,2%, note l'Office. L'industrie du lait a également participé à cette performance du secteur des IAA, enregistrant une hausse de 37,3% au 1er trimestre 2011 après une hausse de 16,5% au 4e trimestre de l'année

écoulée, bouclant ainsi l'année avec une hausse de 10,6%. D'autres secteurs ont également enregistré des performances mais de moindre ampleur, il s'agit des filières des industries du tabacs manufacturé et allumette (1%) et du sucre (0,3%), alors celle de fabrication de boissons non alcoolisées a connu une stagnation. En 2010, les IAA avait enregistré une baisse de 3,3%, malgré une évolution de 7,6 % au 4e trimestre contre des baisses durant les 1er, 2e et 3e trimestres avec respectivement 7,3%, 11,3% et 0,5%.

Dans le but de relancer l'activité du secteur, un plan d'action "stratégique" à l'horizon 2014 sera proposé au gouvernement, selon le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.

Ce plan s'articule autour de plusieurs points : il s'agit essentiellement d'intégrer, de manière pragmatique, les enjeux de la mondialisation, viser une croissance endogène par l'utilisation des ressources nationales, opérer un choix de segments d'activités structurants et porteurs à promouvoir. En outre, ce plan est structuré autour de plusieurs axes dont l'instrumentation du dispositif institutionnel de pilotage: cinq organes de consultation et d'exécution du Plan national de développement des IAA seront proposés au gouvernement, comme premières mesures prioritaires.

Concrètement, il s'agit de la création d'un Conseil national, d'une Délégation inter-

ministérielle, d'un Observatoire, d'un Comité intersectoriel de logistique et d'un Fonds spécial de soutien. Il est question également du développement de la transformation dont une douzaine d'actions principales sont préconisées et visent un meilleur maillage et une proximité agricole susceptible de constituer un facteur de promotion des zones rurales, de création d'emplois et du développement des industries. Considérée comme vecteur de relance du secteur industriel, cette branche qui emploie plus de 140.000 travailleurs, soit 40% de la population active industrielle exerçant dans plus de 17.100 entreprises, représente 50% à 55% du Produit intérieur brut (PIB) industriel et 40% à 45% de la valeur ajoutée. Le secteur recèle un potentiel d'exportation pouvant dépasser les 2 milliards de dollars/an, selon le ministère, mais malgré les efforts consentis depuis une décennie et toutes les facilités mises en place pour les encourager, les exportations hors hydrocarbures restent "très marginales". En 2010, elles n'ont représenté que seulement 2,8% (1,62 milliard de dollars) de la valeur globale des exportations (56,6 milliards de dollars) dont plus de 97% sont constitués des hydrocarbures. Les exportations hors hydrocarbures représentent seulement le quart de la facture des importations, qui ont totalisé plus de 40,20 milliards de dollars en 2010.

I. A.

CONTRÔLE ET ORGANISATION DU MARCHÉ

Plusieurs dispositifs mis en place

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada a annoncé, hier à Bordj Bou Arreridj, la mise en place prochainement de dispositifs organisationnels qui renforceront le contrôle, la répression des fraudes et l'organisation du marché.

Parmi les mesures retenues figure la réalisation de dix-huit laboratoires d'analyses qui s'ajouteront aux vingt laboratoires actuellement opérationnels à travers le pays, a précisé M. Benbada lors d'un point de presse animé en marge du lancement de la caravane nationale de prévention des intoxications alimentaires. Le ministre a également annoncé la prochaine création d'une agence nationale de prévention des risques liés à la consommation dans le cadre des efforts de son département pour la protection de la santé du consommateur et la diffusion de la culture de la consommation saine. Il a fait état de la mise en place d'un réseau informatique d'alerte précoce sur les dangers dus à la

consommation permettant aux pouvoirs publics d'intervenir en cas de besoin sur le marché, de retirer les produits suspects et poursuivre les responsables de leur distribution, rapporte l'APS. M. Benbada a fait également part aux médias de la réalisation par son département du premier guide algérien de protection du consommateur conçu avec le concours d'experts internationaux et disponibles prochainement dans les deux langues arabe et français.

Le département du commerce a en outre prévu, selon le ministre en charge du Commerce, la création progressive de zones d'activités spécialisées avec le concours des communes.

Il est également question de la mise en place prochainement d'un réseau national de marchés de fruits et légumes locaux, régionaux et nationaux "pour réguler la distribution" ainsi que d'un laboratoire national d'essais pour le contrôle de la conformité des

produits manufacturés et autres marchandises aux normes nationales et internationales estimant à 70% son taux de réalisation, selon le ministre. La subvention du prix du sucre et de l'huile sera maintenue, a indiqué M. Benbada, estimant que les citoyens ont un rôle important dans le maintien des niveaux des prix durant le Ramadhan et affirmant que les produits de large consommation seront disponibles durant ce mois en quantités nécessaires. M. Benbada a appelé à assurer l'approvisionnement des deux pays voisins : la Tunisie et la Libye en denrées mais de manière légale et en luttant contre toutes formes de contrebande et de contrefaçon. Le ministre a visité le projet de requalification du marché de fruits et légumes du chef-lieu de wilaya et a invité les autorités locales à chercher un site à l'écart du tissu urbain pour l'implantation du marché de gros de fruits et légumes.

I. A.

REPOS BIOLOGIQUE

Les marins pêcheurs seront indemnisés

Les marins pêcheurs touchés par la période de repos biologique, entrée en vigueur le 1er mai dernier, devraient être indemnisés, a annoncé lundi une source responsable au ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. Le ministère "a mis en place un groupe de travail, qui a élaboré un dossier complet", précise Mme Khazem, chargée de la communication. "Des propositions pour l'indemnisation de ces marins pêcheurs ont été formulées par ce groupe de travail", ajoute-t-elle dans une déclaration à l'APS. "Le dossier est au niveau du ministère des Finances où il est actuellement à l'étude. Il s'agit de trouver la formule adéquate pour ces indemnisations, ainsi que les fonds à utiliser", a-t-elle souligné. Les marins pêcheurs embarqués dans les navires spécialisés dans la pêche au chalut (pêche de fonds), et que les armateurs ou propriétaires ont décidé de désarmer durant la période de repos biologique décrétée par le ministère bénéficieront de cette indemnisation, selon Mme Khazem. Entrée en vigueur le 1er mai dernier, la période de repos biologique s'étalera jusqu'au 31 août prochain dans la zone des 3 miles nautiques à partir des côtes. Les services des gardes côtes de la Marine nationale sont, par ailleurs, chargés traditionnellement de faire respecter cette mesure. Selon le président de la Chambre nationale des pêches, Mohamed Larbi Yahiouche, il y a environ 5.000 marins pêcheurs qui travaillent dans la pêche au chalut, sur les quelques 50.000 professionnels enregistrés (sardinières, petits métiers, thoniers ou pêche à l'espadon). La production halieutique nationale tourne annuellement autour de 190.000 tonnes environ, selon des chiffres du ministère.

R. E.

49^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Sous le signe du recueillement et des promotions

Le 49^e anniversaire de l'Indépendance et de la Fête de la jeunesse a été marqué, hier, par l'organisation de plusieurs recueils à la mémoire des martyrs de la Révolution.

PAR ROSA CHAOUI

Le président de la République s'est recueilli hier matin au Sanctuaire des martyrs à Alger. Il y a déposé une gerbe de fleurs et récité la Fatiha. Il était accompagné du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du président de l'Assemblée populaire



nationale, Abdelaziz Ziari, du président du

organisé en son siège à Alger une cérémonie

Conseil constitutionnel, Boualem Bessayeh, du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, du chef d'état-major de l'ANP, du général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, et de membres du gouvernement. Par ailleurs une autre cérémonie de recueillement a eu lieu aux Eucalyptus à Alger en présence de moudjahidine, des autorités locales et militaires de la wilaya d'Alger et de représentants d'organisations et d'associations. La Direction générale de la sûreté nationale a également

de recueillement à la mémoire des martyrs de la Révolution. Un dépôt de fleurs devant la stèle commémorative de la DGSN a été effectué en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, le ministre des Moudjahidines, Mohamed Chérif Abbès et du directeur général de la sûreté nationale, du général-major Abdelghani Hamel.

À l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'Indépendance nationale et de la Jeunesse, la DGSN a concocté cette année un riche programme au niveau de chaque wilaya. Au menu plusieurs activités éducatives, culturelles et sportives au niveau des unités républicaines de la Sûreté nationale, des écoles de police et de certains sièges de sûreté de wilayas et de daïras et de sûreté urbaine. Le FLN a, de son côté, appelé les citoyens à accorder un intérêt majeur aux réformes politiques initiées par le président de la République et de veiller au succès des réformes globales entamées par le pays.

Notons que, dans la même journée, le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika, s'est rendu au ministère de la Défense nationale, où il a présidé une cérémonie de remise de grades à des officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire. 9 généraux ont été ainsi promus au grade de général-major, alors que 26 colonels ont été promus au grade de général.

R. S.

OFFICIERS SUPÉRIEURS DE L'ANP Bouteflika préside une cérémonie de remise de grades

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie de remise de grades à des officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire à l'occasion du 49^e anniversaire de la Fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse. Ainsi, 9

généraux ont été promus au grade de général-major et 26 colonels ont été promus au grade de général. Les promus sont issus des différents commandements et directions de l'ANP.

Auparavant, le chef de l'Etat était arrivé au siège du MDN où il a été accueilli par Abdelmalek Guenaïzia, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale,

et par le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'ANP, ainsi que par des officiers supérieurs de l'ANP. Le président de la République a ensuite passé en revue un détachement de la Garde républicaine et des forces de l'ANP qui lui ont rendu les honneurs avant d'écouter l'hymne national.

APS

REPENTANCE DE LA FRANCE

Le FLN revient à la charge

PAR KAMAL HAMED

Le parti du Front de libération nationale (FLN) ne semble pas abandonner l'option de demander à la France de reconnaître ses crimes coloniaux en Algérie et, par voie de conséquence, de faire œuvre de repentance. Le vieux parti, saisissant l'opportunité de la commémoration du 49^e anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse, revient ainsi à la charge. «L'Algérie qui a arraché sa souveraineté nationale par les armes et le feu, réaffirme à cette occasion sa détermination, par le biais des moudjahidine, des enfants de Chouhada et de la jeunesse montante, à poursuivre le combat jusqu'à ce que le colonisateur reconnaisse son crime odieux perpétré contre le peuple algérien et faire acte de repentance pour son génocide, qualifié de crime contre l'humanité» note, en effet, le communiqué du parti rendu public avant-hier. Pour le FLN, le recouvrement de l'indépendance «a symbolisé, au fil des ans, d'autres objectifs en faveur du développement socio-économique et culturel». Cette nouvelle montée au créneau du FLN, qui veut passer aux yeux de l'opinion publique nationale, comme le champion de

cette revendication de repentance de la France, est d'ores et déjà qualifiée de contradictoire par de nombreux observateurs. Car, pour eux, le discours du vieux parti est juste conjoncturel puisque le parti n'a aucune réelle volonté d'aller jusqu'au bout pour «criminaliser» le colonialisme ou forcer la main à la France pour qu'elle reconnaisse ses crimes coloniaux commis contre le peuple algérien et, par conséquence, présenter ses excuses et se repentir.

Et les faits qui confirment cette position sont légion. En effet, le «feuilleton» du fameux projet de loi qui a pour objectif de criminaliser le colonialisme, est un exemple édifiant sur les contradictions du vieux parti. Proposé par un député du parti, Moussa Abdi, et signé par plus d'une centaine d'élus du peuple affiliés à de nombreux partis politiques représentés à l'APN, y compris ceux appartenant au FLN, ce projet de loi n'a pas été soutenu par le secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, et la direction du parti. Le projet de loi, pour rappel, a été adressé au gouvernement qui a émis, conformément aux dispositions de la loi organique régissant les relations entre les deux Chambres du Parlement et le gouvernement, un avis défavorable. Sur

un autre plan, le communiqué du FLN a évoqué les réformes politiques en considérant qu'elles «visent à changer l'image de l'Algérie dans tous les domaines à travers l'approfondissement du processus démocratique et les fondements de l'Etat de droit». Pour le vieux parti, «c'est avec optimisme que la fête de l'Indépendance sera célébrée cette année à la faveur des réformes politiques et socio-économiques engagées, ouvrant la voie à une mutation profonde et de qualité dans la vie des Algériennes et des Algériens».

Des réformes qui permettront l'édification d'institutions qui répondent aux aspirations des générations présentes à l'établissement d'espaces politiques, culturels et sociaux». De plus, le FLN rappelle que le recouvrement de l'Indépendance nationale, qui était son souci majeur souligné dans la Déclaration du 1^{er} Novembre, «a symbolisé, au fil des ans, d'autres objectifs en faveur du développement socio-économique et culturel qui sont devenus, au lendemain de l'investiture du Moudjahid Abdelaziz Bouteflika, des faits concrets dont témoignent les Algériens dans l'ensemble du pays».

K. H.

UN RESPONSABLE DE LA WILAYA L'AFFIRMÉ

Pas de logements vacants à Alger

PAR RAYAN NASSIM

Il n'existe pas à Alger de logements vacants et non encore distribués et les opérations de relogement effectuées ces derniers mois n'ont pas touché uniquement les bidonvilles, a affirmé le directeur du logement de la wilaya d'Alger, Mohamed Smail.

Dans un entretien, accordé hier à l'APS, M. Smail a souligné que les opérations de relogement effectuées dans la wilaya d'Alger en 2010 visaient l'élimination de bidonvilles mais aussi le relogement des sinistrés. En 2010, au moins 34 sites d'habitations précaires se trouvant au cœur de la capitale avaient été touchés par les opérations de relogement contre 14 sites de sinistrés du seisme de 2003. Ces opérations ont concerné plus de 10.000 familles qui occupaient des bidonvilles, des chalets, de vieilles habitations ou habitaient dans des cimetières et des terrains destinés à la réalisation de grands projets, a détaillé cette source. Grâce au relogement de ces familles

qui ont tant souffert dans des habitations précaires, d'autres familles nourrissent l'espoir d'être relogées et attendent leur tour, notamment celles ayant déposé leurs dossiers depuis plusieurs années pour bénéficier d'un logement social. Aussi, ces opérations ont pour objectif, selon des responsables en charge de l'habitat dans la wilaya d'Alger, d'améliorer l'aspect urbanistique de la capitale à travers l'éradication des habitations anarchiques qui se sont multipliées durant ces dernières années.

La première opération de relogement avait été lancée le 14 mars 2010 et touché, dans une première étape, 205 familles résidant à Diar Echams (Madania), une cité de cinq immeubles composée principalement de logements de type F1. Ces familles ont été relogées dans des habitations neuves à Tixeraine. La deuxième tranche a concerné 307 familles de la même cité, relogées elles aussi dans des logements décentes à Djenan Sfari (Birkhadem). Les troisième, quatrième et cinquième tranches de l'opération de relo-

gement initiée par la wilaya d'Alger avaient touché les habitants du bidonville Doudou-Mokhtar à Hydra. La première partie (295 familles), la seconde (186) et la troisième (307) ont été relogées à la cité 1.310 logements à Tessala El-Merdja.

L'opération de relogement a continué sur le même rythme pour toucher 197 familles du quartier Zaâtcha, un des plus vieux bidonvilles de la capitale (1958). Ces familles ont été relogées à Tessala el-Merdja, Djenane Sfari, Birkhadem, Aïn Benian, Souidania et Bordj el-Bahri. Menée en juillet 2010 à un rythme plus accéléré, l'opération a concerné 1.049 familles dont 39 de Bir Mourad Raïs, 316 de Diar El-Kef, 195 de Fontaine-Fraîche, 229 de Oued Koriche et 270 familles de Bab Ezzouar. La commune de Cheraga a vu, elle aussi, le relogement de 65 familles qui occupaient des bidonvilles au niveau de la ferme "Nezali" et la ferme "Flamand" dans de nouveaux logements à Birtouta et Souidania.

R. N.

A L'ISSUE D'UNE RÉUNION HIER

Les communaux maintiennent leur grève cyclique

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les communaux ont annoncé poursuivre leur mouvement de protestation hebdomadaire. Dans un communiqué, le Conseil national du secteur des communes (CNSC), qui a tenu vendredi 1^{er} juillet dernier son conseil à Alger, a décidé à l'unanimité de poursuivre le mouvement de la grève cyclique de deux (02) jours par semaine, à savoir les mardis et mercredis. Objectif annoncé de cette mesure, le maintien de la mobilisation des travailleurs communaux en vue d'imposer leurs revendications. Le CNSC, annonce-t-on, a adopté la décision de recourir à deux actions durant ce mois de juillet. La première étant un rassemblement des travailleurs devant le siège de l'APC de Djebbahia dans la wilaya de Bouira, prévu aujourd'hui à partir de 10h30 en guise de solidarité avec le syndicaliste Mohamed Zougagh et exiger sa réhabilitation dans ses droits. La seconde est une action de protestation pacifique des délégués syndicaux à Alger, annoncée pour la date du 13 juillet à partir de 10h30, pour dit-on, «amener les pouvoirs publics à prendre en charge notre plate-forme de revendications. Le lieu de cette action sera communiqué au moment opportun». Par la même occasion, le CNSC a tenu à saluer la mobilisation des travailleurs communaux, qualifié d'«extraordinaire», et ce, ajoute-t-on, «malgré les pressions et les intimidations dont ils font l'objet». Les travailleurs communaux, soutient le CNSC, demeurent déterminés à mener leur combat jusqu'à la satisfaction de leurs revendications qui s'étalent sur huit points principaux. Ils revendiquent entre autres, le respect des libertés syndicales, le droit de grève, la réintégration de tous les syndicalistes licenciés et suspendus arbitrairement, l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs communaux en harmonie avec le coût de la vie, l'ouverture des négociations sur le projet du statut et le régime indemnitaire des travailleurs communaux, dans l'élaboration de toute la réglementation relative au monde du travail, la révision du statut particulier des corps communs, des ouvriers professionnels, des conducteurs et des gardiens, mais aussi l'intégration en priorité de tous les contractuels et vacataires en postes, l'abrogation de l'article 87 bis de la loi numéro 90/11 et enfin le maintien du régime de la retraite sans condition d'âge.

M. B.

YASMINA ZIARI, PROFESSEUR ET CONSULTANTE DE SEVE, ENCOURAGE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ

«De nombreux projets de création d'entreprises en voie de gestation»

«Il faut absolument une symbiose entre l'Université et les entreprises industrielles afin de favoriser la recherche-développement et les échanges», a, notamment, déclaré, avant-hier, Yasmina Ziari, maître de conférences et consultante de l'association des femmes algériennes chefs d'entreprises SEVE (Savoir et vouloir entreprendre) à la salle polyvalente de l'Université des sciences et des technologies Houari Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar, lors du forum de sensibilisation sur l'entrepreneuriat et le dispositif de l'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), en collaboration avec l'observatoire de l'insertion des diplômés de l'USTHB.

PAR AMAR AOUMER

Agissant dans l'esprit entrepreneurial de Yasmina Taya, présidente de SEVE, qui a récemment assisté à une rencontre à l'Algex sur le management des femmes avec la collaboration du Centre international de commerce de Genève et EnACT (Programme de renforcement des capacités commerciales des pays arabes), dirigé par Torek Farhadi, Françoise Agli, vice-présidente de SEVE, qui a procédé à l'inauguration des travaux du forum, a mis l'accent sur *«les enjeux stratégiques d'une telle rencontre en termes de capacités de création de nouvelles entités économiques et de construction des relations de partenariat entre l'Université et les entreprises»*. Aussi, elle a mis en exergue l'importance *«de donner la parole aux jeunes et aux étudiants afin d'exprimer leurs rêves et leurs préoccupations et ce qu'ils souhaitent faire de leur vie pour contribuer au développement économique et social de leur pays tout en mettant en exécution le savoir et les connaissances universitaires au service de l'économie et des affaires»*.

Yasmina Ziari n'a pas manqué de mettre l'accent sur la nécessaire coopération et les échanges mutuels qui doivent exister entre les universités et les entreprises, non seulement dans le cadre de la création d'entrepris-



es ou de recrutement, mais également dans le contexte de la promotion de la recherche-développement en fonction des besoins économiques qui pèsent sur l'entreprise algérienne, sachant que l'innovation et l'amélioration de la qualité sont des éléments clés de la créativité et de la compétitivité. En effet, les innovations technologiques sont le fait d'un travail de collaboration entre les institutions de recherche et les entreprises industrielles. Ce qui contraint davantage ces deux parties à coopérer étroitement pour trouver des formules de partenariat susceptibles de déboucher sur l'obtention de brevets de fabrication...

«Les jeunes sont des créateurs nés car ils sont porteurs d'idées nouvelles et de projets innovants», a-t-elle souligné. Elle affirme, ainsi, ouvertement sa disposition à œuvrer pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la construction d'un partenariat économique et scientifique ente l'USTHB et la SEVE et d'autres organisations

patronales. Ziari est pragmatique et favorise l'éclosion de jeunes talents pilotant des entreprises et des micro-entreprises. Ainsi, elle affirme que *«nous avons identifié déjà une trentaine de projets économiques qui sont présentés avec motivation par des étudiants désirant devenir chefs d'entreprises»*.

Quant à Nacéra Haddad, Associate executive director (Incosyn), elle a précisé que *«nous aurons aimé voir en permanence ici à l'USTHB, et ailleurs dans d'autres universités algériennes, des antennes d'ANSEJ et comme guichets uniques pour régler les dossiers des jeunes promoteurs et finaliser sur-le-champ leurs projets de création d'entreprises»*. Ainsi, elle souhaite contribuer activement et efficacement à l'emploi massif des jeunes détenteurs de projet de création d'entreprises, notamment des PME qui participent, en grande partie, à la création de richesses et à la génération de nombreux postes de travail.

A. A.

COOPÉRATION

De jeunes entrepreneurs en formation en Italie

Un groupe de jeunes chefs d'entreprises, nouvellement créées en Algérie, a entamé une formation de cinq jours à Turin, a rapporté lundi l'agence Ansamed. Ces entrepreneurs participent à une Académie d'été sur l'entrepreneuriat, consacrée au thème du développement d'entreprises, organisé par la Fondation européenne pour la Formation (ETF). Cette Académie est organisée du 4 au 8 juillet, et présente «une série d'études de cas qui permettent aux participants d'en savoir plus sur l'importance des approches respectueuses de l'environnement dans le développement d'entreprises, notamment pour le développement économique de l'Algérie», a-t-on précisé. «Des tuteurs et des conférenciers sont venus d'Algérie, d'Allemagne, du Maroc et d'Italie pour présenter, avec des experts de l'ETF, l'expertise et des expériences concrètes d'entreprise», a-t-on ajouté. «Des visites sur le site d'entreprises locales turinoises sont organisées. Les participants peuvent s'entretenir avec les directeurs et les chefs d'entreprises, ce qui ajoute une dimension concrète et pratique aux acquis de la semaine», a-t-on souligné. Les participants vont passer également une demi-journée au Politecnico di Torino (Institut polytechnique de Turin), où des experts d'une incubatrice leur montreront comment le personnel et les étudiants peuvent contribuer au développement d'entreprises plus vertes et plus innovantes, selon la même source. Des experts de l'ETF spécialisés dans les compétences au service du développement durable contribuent à ce programme. La Fondation européenne pour la formation est une agence créée par l'Union européenne qui vise à contribuer au développement des systèmes d'éducation et de formation de ses pays partenaires européens, a-t-on rappelé. Dotée d'un budget annuel de 18 millions d'euros, sa mission consiste à aider les pays en développement et en phase de transition à exploiter le potentiel de leurs ressources humaines par le biais de réformes dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi, dans le cadre de la politique de relations extérieures de l'UE, a-t-on indiqué.

R.E.

FRANÇOISE AGLI, VICE-PRÉSIDENTE DE SEVE, AU MIDI LIBRE

«Les pouvoirs publics octroient des ressources pour soutenir l'emploi des jeunes»

Midi Libre : SEVE s'investit dans les activités de recherche et dans le rapprochement de l'Université avec le monde des entreprises. Comment cela se passe-t-il ?

Françoise Agli : Oui ! Nous tentons de rapprocher l'Université des entreprises et tisser des relations de partenariat en quelque sorte. C'est important pour nous de rapprocher des étudiants pour leur offrir des passerelles en vue de rejoindre l'entrepreneuriat notamment. Nous avons toujours à cœur, à la SEVE, de rencontrer la jeunesse. Il faut toujours répéter que la jeunesse c'est l'avenir d'un pays.

Donc, c'est important pour nous de venir à l'Université des sciences et technologies Houari Boumediene et entamer des débats constructifs avec les jeunes étudiants et étudiantes, surtout lorsque le thème se rapporte à leur avenir et devenir professionnel. C'est une première en termes de rencontres entre, notamment, associations des femmes chefs d'entreprises et les étudiants et étudiantes. Il faut absolument en faire d'autres ici et ailleurs dans d'autres universités d'Algérie. Notre but est de vulgariser les techniques de création d'entrepris-

es et de faire une approche sur l'entrepreneuriat pour faire ce qu'ils devraient faire et les assister pour qu'ils y parviennent. L'Etat a mis en place des dispositifs uniques au monde en termes d'insertion professionnelle et de soutien à l'emploi des jeunes. Je doute qu'aucun pays au monde n'ait mis autant de fonds et dispositifs pour leur permettre de se lancer dans l'entrepreneuriat pour leur bien-être personnel mais aussi pour participer au développement économique du pays.

Quel est l'objet essentiel ; quelle est la portée du présent forum et quelles sont les perspectives offertes ?

Il s'agit d'une rencontre de sensibilisation sur l'esprit entrepreneurial et les opportunités de création d'entreprises telles qu'elles sont prévues dans les dispositifs de lois algériennes en vigueur, et ce, en présence de Ferroukhi Merzak, responsable de l'observatoire de l'insertion des diplômés de l'USTHB, et de Yasmina Ziari, professeur universitaire et membre de la SEVE. Nous avons donné des explications sur le dispositif de l'ANSEJ (Agence nationale

de soutien à l'emploi des jeunes). La CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage) est un autre dispositif qui s'adresse à des personnes plus âgées. Le débat a été ouvert avec les jeunes qui sont motivés pour créer leurs propres entreprises. Les échos que nous avons reçus sont édifiants à plusieurs titres. Les jeunes étudiants et étudiantes ont écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt ; ils veulent prendre leur avenir en main. Ils ont des projets intéressants en termes d'idées réalisables pourvu qu'ils soient assistés et accompagnés durant la période de maturation et de réalisation sur le terrain des investissements et de management.

Ils sont, en effet, porteurs de vrais projets innovants et réalisables en conformité avec les besoins de l'économie nationale. Nous allons le faire à notre niveau pour qu'ils puissent réaliser leurs idées et leurs rêves. Une trentaine de projets a déjà été identifiée durant cette rencontre. Nous allons nous revoir en principe à la rentrée universitaire pour voir comment apporter notre contribution en fonction des projets qui sont déjà maturés ou en phase de maturation.

A. A.

FESTIVAL DE DANSES
FOLKLORIQUES

17 pays présents

Des délégations venues de dix-sept pays sont à Tizi-Ouzou depuis lundi dernier pour prendre part à la sixième édition du Festival culturel arabo-africain de danses folkloriques. En plus d'un riche programme d'animation artistique, la direction de la culture de Tizi-Ouzou sous la houlette du commissariat du festival prévoit un colloque de deux jours qui sera animé par des chercheurs étrangers et algériens sur le thème de «La danse et le public». El Hadi Ould Ali, commissaire du festival a indiqué dans un point de presse animé avant-hier à l'hôtel Lalla Khedidja que s'il y a des constats à faire, «nous en citerons deux, le premier c'est que le festival, de par sa dimension internationale, devient la manifestation artistique de danse la plus importante du continent africain et du monde arabe ; le deuxième est que cet événement a gagné en maturité, en professionnalisme et en ambitions jusqu'à susciter l'intérêt de tous les acteurs de la danse et de l'art à travers le monde, nous veillerons à ce que ce statut soit préservé ». Pour El Hadi Ould Ali, ce festival, riche en couleurs, constitue désormais une halte inévitable pour tous les amateurs de danse : «Il a transcendé le caractère d'un simple rendez-vous folklorique pour se positionner comme un carrefour de création, et promotion et de renouvellement de la danse en l'abordant comme un patrimoine immatériel de l'humanité entière parce qu'il faut en convenir, il est un art naturellement fécond, profondément humain, transforme la différence et la variété en richesse et s'accommode des cultures et des divergences en les intégrant comme une sève et une âme indispensable à sa pérennité». Le premier responsable du secteur de la culture dans la wilaya de Tizi-Ouzou a conclu en disant que la ville de Tizi-Ouzou se fait un honneur d'accueillir chaque année ce festival en devenant la capitale internationale de danses folkloriques, en rappelant que du 5 au 10 juillet, la ville de Tizi-Ouzou vibrera aux rythmes des meilleures danses arabo-africaines et même méditerranéennes : «Nos invités découvriront une wilaya accueillante et des gens chaleureux et une culture racée». Rappelons que le festival arabo-africain de danses folkloriques est institué le 13 juillet 2005 par la ministre de la Culture. De portée humaine et universelle, le festival vise à mettre en relation les peuples africains et arabes et leur donner un espace d'échange et de dialogue interculturel. Le festival a pour vocation d'œuvrer au renforcement du dialogue interculturel en Afrique et dans le Monde arabe, témoigner de la richesse culturelle des pays et la vulgariser au niveau régional et continental, susciter une dynamique d'échange internationale et faire de l'Algérie une destination culturelle de choix. Le festival auquel un budget de huit milliards de centimes est alloué par le ministère de la Culture a aussi l'ambition d'amener à la compréhension des autres et à la solidarité entre les peuples africains et arabes, développer et promouvoir l'art des danses folkloriques et faire un vecteur de paix et de compréhension entre les peuples et enfin constituer un cadre de réflexion sur la préservation du patrimoine populaire immatériel en Afrique et dans le Monde arabe.

L. B.

GRÈVE DES TRANSPORTEURS DE TIZI-OUZOU

Le calvaire des voyageurs continue

Les transporteurs, assurant les liaisons entre les wilayas de Tizi Ouzou, d'Alger, de Boumerdès, de Bouira et de Béjaïa sont en grève illimitée depuis près de deux semaines. Les raisons de la colère sont dues à la décision prise par la direction des transports d'attribuer la désormais ex-gare routière située au centre-ville aux taxis alors que les bus, eux, seront transférés vers la nouvelle station dite intermodale de Kaf Naâdja.

PAR LOUNES BOUGACI

Cette mesure prise à la hâte et sans consultation préalable des concernés, à savoir les propriétaires des bus, a provoqué une réaction négative et énergique de la part de ces derniers qui disent refuser de céder au «chantage». Il faut reconnaître que dans le fond, la décision prise par la wilaya de délocaliser l'ensemble des stations de transport situées au centre-ville est louable à plus d'un titre. Un tel choix est judicieux dans la mesure où il a permis de désengorger complètement la ville. Désormais, les bouchons interminables qui paralysaient parfois carrément la cité sont inexistantes. Toutefois, il aurait été souhaitable, de l'avis des transporteurs, que les choses se fassent avec moins de précipitation et de manière plus réfléchie. Les commodités dans les nouvelles stations mises en œuvre depuis la mi-juin dernier n'existent pratiquement pas. A titre d'exemple, la station de fourgon située au lieu dit le Pont de Bougie n'est quasiment pourvue d'aucun confort. «Il n'y a même pas de sanitaires ni d'endroit où s'abriter contre le soleil ou la pluie», déplore une vieille femme, visiblement déçue par ce changement inopiné pour elle. Il est vrai que des petits abris ont été aménagés mais ils pourraient contenir, à tout casser, huit voyageurs. Quand on sait que le nombre de personnes qui empruntent cette destination se comp-



te par milliers, il est évident que cette station ne pourrait pas faire l'affaire. Ceci sans oublier l'aspect économique car avec cette délocalisation, le prix d'un aller vers les localités des communes de Boudjima, Ouaguenoun et Aït Aïssa Mimoun augmentera systématiquement de 15 DA. Donc, le trajet aller-retour enregistrera une hausse de 30 DA. Pour un travailleur, cette augmentation est l'équivalent de 900 DA par mois, ce qui n'est pas rien pour un simple fonctionnaire. Ajoutez à cela les désagréments qu'engendre le fait d'être contraint à chaque fois de recourir à une escale. Le bus qui relie cette station et les autres vers le centre-ville ne démarre qu'une fois plein alors qu'il est d'une capacité qui dépasse les soixante places.

Un petit calcul fait ressortir que pour un trajet de 22 kilomètres, il faudrait un peu plus d'une heure et demie de temps, donc trois heures en aller-retour. «Ce sont donc à tous ces paramètres que les responsables de wilaya du secteur des transports n'auraient pas pensé ou du moins négligé», souligne un employé au siège de la wilaya habitant dans la commune d'Aït Aïssa Mimoun et qui est obligé de prendre le fourgon matin et soir. Le constat est le

même pour la majorité des autres stations. C'est le cas par exemple de la nouvelle station de la daïra d'Ath Douala située dans un endroit complètement isolé et où il n'y a pas âme qui vive. Cette station n'est pas non plus dotée du strict minimum en matière de commodités. «Il n'y a même pas des sanitaires», déplore un transporteur assurant la ligne Tizi Ouzou-Aït Aïssi.

Mais le problème crucial reste celui de la station des bus interwilayas, les transporteurs des autres destinations ayant trouvé un terrain d'entente avec les autorités wilayales. Les premiers qui payent les frais de cette situation, ce sont les voyageurs qui sont obligés de rallier régulièrement Alger. Leur calvaire est indescriptible. Certains fraudeurs profitent de cette crise et de cette grève pour fixer le prix d'un trajet Tizi Ouzou-Alger à 1.500 dinars alors que le prix de la même distance par bus est de 120 DA. Les voyageurs sont ainsi contraints d'avoir recours au train lequel n'est pas non plus bien indiqué car il ne s'agit pas d'un train express et il marque des arrêts à chaque localité se trouvant entre Alger et Tizi-Ouzou. Mais pour l'instant, à défaut de mieux, les voyageurs optent pour cette solution.

L. B.

PLAN DE CIRCULATION DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE ETUSTO

30 bus mobilisés

Suite au nouveau plan de circulation mis en place dans la wilaya de Tizi-Ouzou, depuis le mois de juin dernier, l'entreprise de transport publique Etusto (Entreprise de transport urbain et suburbain de Tizi-Ouzou) est à pied d'œuvre afin de contribuer à la réussite de ce projet qui permet à la ville des Genêts de respirer après des années d'anarchie et de désorganisation.

Cette jeune entreprise étatique a mobilisé l'ensemble de son personnel afin d'être à la hauteur de la mission qui lui est impartie. Pour l'instant, les voyageurs semblent satisfaits de la qualité des services qui leur sont offerts bien que certaines insuffisances sont déplorées. Mais

les responsables de l'Etusto restent disponibles et à l'écoute de toute critique et proposition venant de leurs clients. Cette entreprise a pris part à des journées portes ouvertes au chef-lieu de wilaya où elle a pu aller à la rencontre des voyageurs. Des responsables au sein de l'Etusto ont livré toutes les informations nécessaires comme la possibilité de payer uniquement 25 DA jour et prendre le bus autant de fois que nécessaire. Il s'agit d'une promotion offerte aux citoyens qui sont appelés à se déplacer plusieurs fois par jour. Au total trois formules sont proposées aux voyageurs. Il y a d'abord l'offre pour étudiants puis les deux autres possibilités, celle de la famille et celle de la gratuité. Cette der-

nière concerne tous les enfants de moins de six ans et les personnes à mobilité réduite. Pour les familles, l'Etusto propose 80% de réduction et pour les étudiants, elle en propose 50%.

L'entreprise Etusto dispose de neuf lignes assurant la navette sur pratiquement l'ensemble des routes qui traversent toute la ville et la Nouvelle-Ville de Tizi-Ouzou. L'Etusto a été créée en décembre 2006 par décret exécutif.

C'est une entreprise à caractère industriel et commercial (EPIC) qui travaille sous tutelle du ministère des Transports et qui assure une mission de sujétion de service public.

L. B.

BEJAIA, TRANSPORT DE VOYAGEURS VERS ALGER

Une navette supplémentaire

En appoint à l'autorail qui assure depuis plusieurs mois déjà la desserte vers Alger, un train supplémentaire pour assurer la navette en aller-retour entre Alger et Béjaïa a été mis en circulation depuis vendredi dernier, a annoncé la chef de gare de Béjaïa.

PAR BOUZIANE MEHDI

« *Ce train, injecté spécialement pour faciliter les déplacements entre les deux points, va être fonctionnel principalement durant le mois de juillet* », a précisé la chef de gare à l'APS, motivant sa mise en service par le souci de l'Entreprise nationale de transport ferroviaire d'offrir un transport alternatif à la route, d'une part, et, d'autre part, de contribuer à la réussite de la saison estivale en facilitant les déplacements des touristes du centre du pays vers Béjaïa.

La Direction du tourisme a indiqué qu'à ce titre, les prévisions tablent sur une arrivée record de touristes durant le mois de juillet, soutenues en cela par l'hypothèse d'un captage des flux prédestinés habituellement pour les destinations Tunisie et Egypte.

Ce train sera composé d'une rame de quatre à cinq wagons haut confort, climatisés et pourvus, de surcroît, d'un wagon-bar, pour faire du voyage un moment de détente, a souligné la chef de gare, indiquant que l'itinéraire, entrecoupé par 13 arrêts (Béjaïa, Sidi-Aïch, Akbou, Tazmalt,



Beni-Maçour, Bouira, Drâa El-Mizan, Thénia, Boumerdès, El-Harrach, Hussein-Dey, Agha et Alger), devrait être parcouru en quatre heures et demi de temps, avec des vitesses variant entre 80 et 60 km/heure, précise l'APS.

Quasiment identique à celui effectué par l'autorail, ce temps de parcours reste très avantageux par rapport à la route qui, en raison des bouchons et de la congestion des RN 12 et 26, peut valoir des transitions, établies empiriquement, à plus de 05 heures de temps.

Le départ d'Alger est programmé à 06h10 du matin pour une arrivée prévue à Béjaïa à 10h30. Alors que le retour en

sens inverse est fixé à 14h00 et une arrivée à destination (Alger) à 18h23, selon l'APS. Prévu seulement pour le mois de juillet, la SNTF, en fonction de son succès et de sa rentabilité, n'exclut pas l'éventualité de le maintenir au mois d'août, censé, théoriquement, drainer moins de voyageurs à cause du début du mois de Ramadhan.

La Direction des travaux publics a décidé de rouvrir, plutôt que prévu, la RN-43, entre Béjaïa et Jijel, fermé à la circulation automobile depuis décembre 2009 pour modernisation afin de faciliter les déplacements des touristes.

B. M.

BENI SAF, SAISON ESTIVALE

La ville côtière fait sa mue



La ville de Béni Saf, située à 30 kilomètres d'Aïn Témouchent, a fait sa mue pour être au rendez-vous de la saison estivale, à la faveur de multiples actions de développement mises en œuvre dans plusieurs domaines.

Parallèlement à la préparation traditionnelle de cette saison, des projets d'envergure ont été réalisés au niveau de l'ex-cité minière, principalement dans le domaine de l'amélioration urbaine pour laquelle des enveloppes financières conséquentes ont été allouées, selon les responsables de la wilaya et de la commune. L'exemple le plus concret reste celui de la plage du Puits où un effort particulier a été consen-

ti. Une véritable toilette urbanistique a été menée par des bureaux d'études et des entreprises spécialisées qui ont redonné un autre visage à l'accès principal de cette plage devenue plus fréquentable. Les trottoirs ont été entièrement refaits et dotés d'aires de repos, bancs publics et autres espaces verts fleuris. Les routes, où des nids-de-poules se constituaient, ont été totalement bitumées, à la grande joie des usagers, qui seront nombreux durant la saison estivale.

Pour le stationnement des véhicules, la commune a affecté l'aire du stade communal pour renforcer les parkings des plages. Sur un autre registre, la voie littorale qui

part de la plage de Sidi Boucif et longe le port de pêche, passant par la plage du Puits pour aboutir à Rachgoune, a été entièrement réhabilitée au profit du tourisme, avec à la clé le bitumage, l'éclairage et la réfection des trottoirs.

Une autre opération urbanistique a concerné Hai El-Bitour (Remblais), objet d'affaissement de terrain. Cet important quartier a été entièrement rénové pour une enveloppe de 70 millions de dinars, a indiqué la Direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC).

Pour donner un nouveau "look" à la ville, les autorités locales ont lancé un programme de résorption de l'habitat précaire. La commune a bénéficié, d'une tranche, la plus importante de la wilaya, de 564 unités au titre du quinquennal. Cela permettra, entre autres, de réhabiliter l'aspect touristique de la région et de la valoriser.

La ville de Béni Saf a bénéficié, quant à elle, d'un projet de téléphérique, en cours d'étude, qui permettra, une fois réalisé, de contourner les difficultés de la circulation routière liées à la configuration géographique montagneuse de la ville. Béni Saf est une ville côtière de la wilaya d'Aïn Témouchent, qui doit son existence au minerai de fer, exploité dès l'Antiquité.

Les "saf-saf", appelés aussi trembles ou faux peupliers, qui poussaient sur les rives de l'oued Ahmed, seraient à l'origine du nom de Béni Saf.

APS

EL-BAYADH

7.621 emplois créés durant le 1er semestre 2011

Sept mille six cents vingt et un (7.621) emplois ont été générés durant le premier semestre de l'année en cours dans la wilaya d'El-Bayadh dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), selon les services de la wilaya. Le secteur administratif s'est taillé la part du lion avec la création de 5.480 emplois, soit 2.412 générés à la faveur de contrats d'insertion et de formation, 2.176 retenus au titre des contrats d'insertion professionnelle et 892 contrats d'insertion générés à la faveur des diplômés. Ainsi, quelque 1.867 demandes d'emploi ont également pu être satisfaites au niveau du secteur économique, dont 1.221 retenus aux contrats d'insertion professionnelle et 455 emplois inscrits dans le cadre des contrats d'insertion et de formation. Le reste étant dégagé pour les diplômés universitaires. Le secteur de l'emploi a réceptionné durant le premier semestre 2011 deux nouveaux sièges pour l'Agence locale d'emploi (ALE) et l'Inspection du travail (IT), structures susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et d'accueil des demandeurs d'emploi. Le siège de l'ALE, trop exigu, connaît au quotidien un nombre croissant des demandeurs d'emploi, a-t-on signalé.

JIJEL

Sensibilisation aux dangers des intoxications alimentaires

Une caravane itinérante entamera une tournée à travers une dizaine de communes du littoral de Jijel, à partir du 3 juillet prochain, pour sensibiliser les estivants aux dangers des intoxications alimentaires, selon le président de l'association pour la protection des consommateurs. Cette caravane, mise sur pied par cette association avec le concours de la Direction du commerce, se rendra dans ces communes côtières dans le cadre d'une action de sensibilisation d'envergure des estivants et des populations résidant dans la région aux risques liés aux intoxications alimentaires qui gagnent en fréquence et en ampleur en période estivale. Affichage de banderoles, distribution de dépliants et contacts de proximité marqueront cette mission de sensibilisation et de prévention qui se poursuivra jusqu'au 8 juillet, a précisé le même responsable en souhaitant toucher le maximum d'estivants en séjour dans les différentes localités de la corniche jijelienne.

SIKIKDA

De nouvelles infrastructures universitaires pour la prochaine rentrée

Plusieurs infrastructures relevant du secteur de l'Enseignement supérieur, dont les travaux sont actuellement en phase d'achèvement, ouvriront leurs portes à la rentrée universitaire 2011-2012, selon les responsables du secteur. Ces infrastructures concernent un bloc pédagogique d'une capacité de 2.000 places, d'une résidence universitaire de 1.000 lits et d'un restaurant universitaire central, ont indiqué les mêmes sources, en marge de la 2e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Ces infrastructures permettront "d'atténuer la pression que risque de provoquer l'arrivée, dès la rentrée de l'automne prochain, de 6.500 nouveaux bacheliers qui viendront grossir les rangs d'une population estudiantine estimée à 22.000 étudiants", ont estimé les responsables du secteur. Ces derniers ont également souligné que la réception de ces nouvelles infrastructures s'effectuera "au plus tard à la fin du mois d'août prochain" afin de disposer du temps nécessaire pour mettre en place les différents équipements.

APS

SYRIE

Des chars de l'armée cernent Hama

Des chars de l'armée syrienne ont pris position autour de Hama, menaçant de lancer un assaut contre cette grande ville dont la population a entrepris d'ériger des barricades, selon des témoignages, rapporte l'agence Reuters

Chars et véhicules blindés ont progressé dans la nuit de lundi à mardi vers les lisières de la ville, qui compte 650.000 habitants.

Des centaines de jeunes gens ont jeté en travers des rues du centre de Hama des pneus enflammés, des poubelles ainsi que des morceaux de bois et des pièces de métal. Les habitants ont marqué leur soutien aux jeunes en scandant "Allah est le plus grand" du balcon de leurs maisons,

ont témoigné des habitants.

Située dans le centre-ouest du pays, Hama a connu certaines des plus grandes manifestations contre le pouvoir du président Bachar Al-Assad depuis le début du mouvement de contestation à la mi-mars.

Vendredi dernier, pas moins de 150.000 personnes, soit près d'un habitant sur quatre, ont manifesté leur hostilité au régime. Mais Hama a payé un lourd tribut voici un mois, au moins 60 manifestants tombant sous les balles des forces de sécurité, selon des opposants.

Lundi encore, des agents des forces de sécurité ont fait irruption dans certains quartiers et abattu trois personnes, parmi lesquelles un homme dont le corps a été jeté dans le fleuve Oronte et un garçon de 13 ans. Hama fut le théâtre d'un soulèvement islamique en 1982, durement réprimé par les forces de sécurité alors que le pays était dirigé par Hafez Al-Assad, père de l'actuel président. Le bilan de la répression s'était alors peut-être élevé jusqu'à 30.000 morts. "Assad va sans doute attendre de voir si les grandes manifestations continuent ou non à Hama. Il sait que donner l'assaut contre des manifestations pacifiques dans un lieu symbole comme Hama lui coûterait le soutien de Russie et de la Chine", a déclaré à Reuters un opposant syrien en exil à Washington, Mohammad Abdallah. La Chine et la



Russie se sont opposées à une résolution proposée au Conseil de sécurité par l'Occident contre la Syrie, ce qui a permis à Assad de ne pas être totalement isolé sur la scène internationale. Selon Abdallah, le recours aux chars dans Hama "discréditerait totalement" l'engagement pris par Assad de nouer un dialogue avec les opposants. L'armée et les blindés ont déjà donné l'as-

saut à des villages et des villes de la région de Djabal la Zaouia, au nord de Hama, a-t-il précisé. Selon l'ONG Observatoire syrien pour les droits de l'homme, des chars ont fait irruption dans la ville de Kfar Nouboul tôt mardi, "sans essuyer le moindre tir dans une ville qui a connu des manifestations pacifique depuis le début du soulèvement".

ASSASSINAT D'HARIRI

le Hezbollah enterre l'enquête

Le parti chiite, à la tête de la coalition au pouvoir au Liban, traîne des pieds pour rechercher quatre de ses membres, accusés d'avoir tué l'ancien Premier ministre.

Beaucoup ont d'abord eu du mal à y croire, y compris le fils de l'ancien Premier ministre assassiné Saad Hariri, mais les fuites diffusées dans la presse dès 2006 se précisaient. Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) chargé de juger les assassins de Rafik Hariri, tué dans un attentat en février 2005, a remis jeudi un acte d'accusation au procureur général de Beyrouth, Saïd Mirza. Le contenu de l'acte n'a pas été rendu public mais, selon de nouvelles fuites dans les médias libanais, les noms de quatre membres du Hezbollah figureraient sur les mandats d'arrêts. Une information confirmée à demi-mots par Hassan Nasrallah, qui a parlé avant-hier de «résistants ayant un passé honorable dans la lutte contre l'occupation israélienne au Liban». En d'autres termes, Rafik Hariri, martyr infiniment vivant dans le cœur de l'immense majorité des sunnites libanais, aurait été assassiné dans un attentat exécuté par des éléments du Hezbollah, adulé par la quasi-totalité des chiites libanais. Une bombe à retardement que le Hezbollah s'emploie à désamorcer depuis près d'un an. Néanmoins, les quatre hommes pourraient ne pas être les seuls convoqués sur le banc des accusés. Une première commission d'enquête avait évoqué une implication de la Syrie dans le crime. Le bureau du procureur a précisé, vendredi, que d'autres actes d'accusations pouvaient être soumis au juge de la mise en état à tout moment de la procédure. Les médias libanais, évoquant de nouvelles fuites, regardent à présent vers Damas.

A Beyrouth, le Hezbollah poursuit sa campagne contre le TSL. En août, Nasrallah avait accusé «l'ennemi sioniste d'avoir assassiné le Premier ministre martyr Rafik Hariri» suite à l'arrestation d'agents israéliens découverts à des postes clés du secteur des télécommunications, le secrétaire général du Hezbollah avait affirmé que tout acte d'accusation fondé sur «l'affaire des télécommunications» n'aurait «aucune valeur». Enfin, le leader chiite s'est dit convaincu que les mandats d'arrêt ne pourraient être exécutés par les autorités libanaises : «Il ne sera pas possible de les arrêter, ni dans trente jours, ni dans trente ans, ni dans trois cents ans.»

PARTI DÉMOCRATIQUE ET PROGRESSISTE DE TUNISIE

Lancement d'une campagne pour «faire réussir la transition démocratique»



En prévision des élections prévues en Tunisie en octobre prochain, le Parti démocratique progressiste (PDP), l'une des formations les plus en vue du pays, a lancé lundi une vaste campagne visant à "assurer la réussite de la transition démocratique".

Baptisée "Tunisiens volontaires", l'opération tend à "diffuser la culture de la démocratie participative et interactive auprès des citoyens" et "sensibiliser politiquement" les électeurs potentiels à l'échéance qui les attend, a déclaré la cheffe du PDP Maya Jribi lors d'une conférence de presse.

Selon elle, des milliers de militants iront dans toutes les régions du pays pour expliquer le processus qui doit aboutir aux "premières élections libres et démocratiques dans l'histoire de la Tunisie".

L'opération sera déclinée en spots publicitaires, mais trouvera aussi un écho sur des sites Internet et les réseaux sociaux, sans oublier les contacts directs.

"La responsabilité de faire réussir la

phase transitoire incombe à tous les partis et à l'ensemble des composantes de la société civile", a soutenu Mme Jribi, première femme à diriger un parti politique en Tunisie.

Selon plusieurs sondages d'opinion, la plupart des Tunisiens disent

thore de partis qui ont vu le jour depuis la chute du régime Ben Ali à la mi-janvier. Longtemps dominé par le parti du président déchu, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, dissout), le paysage politique tunisien a subitement vu émerger près d'une centaine de formations.

Seuls quelques partis sont connus de la population, notamment le PDP fondé par Me Néjib Chebbi, le mouvement islamiste Ennahdha de cheikh Rached Ghannouchi et dans une moindre mesure le mouvement Ettajdid (ex-parti communiste) d'Ahmed Brahim et le Forum démocratique pour les libertés et le travail (FDLT) du Dr Mustapha Ben Jaâfar.

AP

ne pas savoir pour qui voter parmi la plé-

RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE

La Grande-Bretagne souligne l'importance du rôle de l'UA

Le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague, a souligné lundi à Londres l'importance du rôle de l'Union africaine (UA) dans le règlement de la crise libyenne.

«Nous accueillons favorablement tous les efforts pour parvenir à une fin du conflit et un transfert de pouvoir en Libye. J'ai clairement indiqué que l'UA a un rôle important pour appuyer le processus d'un règlement politique, avec le soutien de l'ONU et la communauté internationale», a affirmé M. Hague à l'issue de sa rencontre à Londres avec Jean Ping, président de la Commission de l'UA.

«Il y a de nombreux éléments de la proposition de l'UA que nous pouvons adopter dans notre démarche. Il est important que l'UA précise que El

Gueddafi ne peut pas faire partie du processus de négociation, et qu'il doit y avoir un transfert de pouvoir», a encore ajouté le Chef de la diplomatie britannique dans un communiqué du Foreign Office.

M. Hague a également assuré son hôte du soutien de la Grande-Bretagne à l'UA affirmant avoir eu une discussion utile sur les résultats du Sommet de l'UA tenue récemment à Malabo.

Il a exprimé "l'engagement 'proactif' de la Grande-Bretagne avec l'UA sur la Libye".

"Comme nous l'avons toujours dit, pour être crédible, tout processus politique doit être clairement fondé sur le départ d'El Gueddafi qui n'a aucun rôle dans l'avenir de la Libye" a conclu M. Hague.

VENEZUELA

Retour triomphal de Chavez chez ses partisans

Il avait quitté discrètement le Venezuela pour Cuba à l'occasion d'une visite officielle, il y est revenu comme un héros. Après avoir passé près d'un mois à La Havane, où il s'est fait opérer d'urgence d'un abcès pelvien, puis d'une tumeur cancéreuse, Hugo Chavez est rentré au pays lundi en pleine nuit de façon inattendue.

Plus théâtral que jamais, il a atterri à 4 heures du matin sur le tarmac de l'aéroport de Maiquetia, près de Caracas, vêtu d'un jogging bleu façon Fidel Castro en convalescence. Toute la journée du lundi, la grande majorité de la population a célébré son retour avec des défilés, des chants et un rassemblement sous le «balcon du peuple» du palais présidentiel de Miraflores, où Chavez devait prononcer un discours.

«Je reviens à l'épicentre de la terre de Bolivar»

Sans surprise, ses premiers mots ont fait référence à Simon Bolivar, le héros de l'indépendance vénézuélienne :

«Je reviens à l'épicentre de la terre de Bolivar. Et ça, c'est de la pure flamme, de la pure vie, cela marque le retour jusqu'à la victoire.»

Chavez, dont le discours politique est nourri de références symboliques et idéologiques puisées dans la révolution sud-américaine, se devait de revenir cette semaine.

Il réalise, en effet, un bon coup politique et médiatique en choisissant de rentrer au moment où débute les festivités du bicentenaire de la révolution bolivarienne. Un anniversaire contre la domination espagnole fêté en grande pompe dans tout le pays. Il a toutefois annoncé qu'il ne serait pas physiquement en mesure de participer au défilé militaire et à la fête populaire.

Mais désormais, toute apparition stratégique du leader est possible et surtout, il ne manquera pas de tweeter. Tout au long de sa convalescence, Chavez a alimenté son compte Twitter avec des petits messages de soutien aux militaires ou pour annoncer la venue de ses filles à la Havane.

Un retour qui freine les espoirs de l'opposition

Mais il était temps aussi pour Chavez de regagner ses terres, où l'opposition commençait à répandre des rumeurs sur les capacités du président à gouverner son pays. Cette arrivée inattendue a pris de cours les dirigeants des partis de l'opposition qui, sans se réjouir ouvertement de la maladie de Chavez, voyaient en ce long départ en convalescence un signe d'épuisement d'un homme qui règne sur les institutions depuis douze ans.

Le journal *El Nuevo Herald* de Miami, où vivent de nombreux exilés cubains et vénézuéliens, le donnait déjà pour moribond. «Le président Chavez est dans un état critique. Il n'est pas à l'article de la mort, mais dans un état très critique, et de fait compliqué», pouvait-on lire dans la



version espagnole.

Ce à quoi, le vice-président vénézuélien, Jaua, a répondu : «La droite nationale et internationale est comme folle, et se frotte le mains [...] en parlant même de la mort du Président. Nous avons Chavez pour longtemps, je vous l'assure !»

Le pouvoir de Hugo Chavez fragilisé

A plusieurs reprises, les opposants au gouvernement ont demandé à Chavez de déléguer ses pouvoirs pour éviter de mettre en danger la sécurité et la souveraineté du

pays. Une requête qui est bien évidemment restée lettre morte mais qui a eu son effet auprès de l'opinion. Les problèmes électriques récurrents dans tout le pays ont participé à faire croire que le pays était abandonné à son sort. L'affaire de la prison El Rodeo II n'a pas arrangé les choses. Depuis près de quinze jours, des milliers de prisonniers ont organisé une mutinerie dans ce centre de détention de Caracas, où déjà 29 personnes y ont trouvé la mort. Conscient d'avoir laissé un vide lors de son absence, Chavez s'est empressé d'assurer : «J'ai toujours tenu les commandes du

pays et je suis là pour le démontrer.» A l'âge de 56 ans, Chavez compte bien briguer un nouveau mandat de six ans à la prochaine élection présidentielle prévue l'an prochain. Et il n'est pas question pour lui de montrer des signes de faiblesses. D'ailleurs, qui d'autres que Chavez est en mesure de mener la future campagne du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV) ?

Au cours de ce mois d'absence, la question a été au centre de tout les débats, surtout au sein de l'opposition qui entrevoit une lueur d'espoir de remporter le prochain scrutin si la figure de Hugo disparaît du panorama politique. Car aussi bien le PSUV que le Parti communiste doivent bien reconnaître que le commandant n'a pas de successeur.

Après Chavez, le déluge ?

La «révolution bolivarienne», véritable espoir pour les plus démunis qui ont vu leur sort s'améliorer au cours des dernières années, pourrait tourner cours si la chavisme comme mouvement politique n'a pas de postérité. A l'heure actuelle, cette question n'est pas d'actualité, comme s'est empressé d'assurer le vice-président Jaua :

«Le retour de Chavez est un indice des futures batailles et des victoires que nous aurons comme peuple et avec lui [Chavez] comme leader au front.»

Reste à savoir si la santé du leader, dont l'état réel est secrètement gardé, permettra de mener cette nouvelle bataille pour la présidence.

RI/Slate

AFFAIRE DSK

Frictions au sein du bureau du procureur

Le choix d'une stratégie très offensive, défendue par le bureau de Cyrus Vance, est l'objet de critique au sein du parquet de New-York.

Précipitation d'amateur, volonté de se faire de la pub sur un «high profile case», mauvaise gestion de ses troupes... La litane de critiques succède aux couronnes de louanges sur la tête de Cyrus Vance Jr. Tant que tous les détails de l'enquête ne sont pas connus - et loin s'en faut -, il est difficile de porter un jugement définitif. Mais plusieurs erreurs, commises dès le 14 mai et dans les jours qui ont suivi, semblent bien avoir engagé le dossier sur de mauvais rails. Des fautes dont les conséquences éclatent désormais au grand jour.

Dès la tentative de viol dénoncée par la femme de chambre du Sofitel, le samedi 14 à la mi-journée, les enquêteurs n'ont évidemment eu de cesse de retrouver son agresseur présumé. Le fait que Dominique Strauss-Kahn ait été sur le point de décoller pour Paris dans un avion d'Air France est alors mal interprété : le directeur du FMI était en train de s'échapper, pensent les autorités, qui prendront argument de cette prétendue «fuite» pour réclamer que DSK soit mis sous les verrous à Rikers Island, puis soit astreint à une surveillance draconienne dans sa maison de TriBeCa. «Ils ont voulu montrer qu'un homme riche

et puissant ne pouvait bénéficier d'aucune impunité», estiment plusieurs commentateurs new-yorkais.

Le choix d'une stratégie très offensive aurait alors été arrêté : présentation éclair du cas devant un «grand jury», inculpation et assignation à résidence sous de strictes conditions. Rien n'obligeait pourtant le bureau de Cyrus Vance à cette rapidité. «Mais voilà, ils avaient entre leurs mains une affaire ultrasensible, une victime dont la crédibilité leur paraissait renforcée par les témoignages de ses collègues du Sofitel et un homme, au profil de séducteur patenté, sur le point de quitter les États-Unis. Ils ont voulu frapper un grand coup», croit savoir un avocat familier des pratiques du «district attorney». Quant à l'ancienne et médiatique patronne de la Sex Crimes Unit, Linda Fairstein, elle confie au *New York Times* : «On m'a dit que des gens expérimentés avaient pleuré en écoutant le récit de la plaignante»...

Cependant, des frictions au sein du parquet de New-York semblent avoir pesé dans la tournure catastrophique du dossier. Deux écoles se sont opposées dans les étages de la Criminal Court de Manhattan. La première, prudente, recommandait un traitement circonspect des dénonciations de la femme de chambre et aurait même très vite eu des doutes sur sa crédibilité. Elle



n'a pas été suivie. La seconde, beaucoup plus «agressive», selon les termes de connaisseurs du parquet, a privilégié la stratégie du coup de force au détriment de vérifications peut-être élémentaires. Une ligne représentée par l'adjoint de Cyrus Vance, Dan Alonso, qui avait comparé le cas de DSK à celui de Roman Polanski lors des premières audiences. Des clashes auraient opposé ce «clan des durs» à la responsable de la Sex Crimes Unit, Lisa Friel, qui quitte fin août le bureau du procureur pour un poste dans le privé. «Pour raisons personnelles», affirme-t-on. Mais peut-être avec un goût amer.

LES MALADIES À TRANSMISSION HYDRIQUE

Un sérieux problème de santé publique

La transmission des maladies hydriques s'étale par la contamination des systèmes de distribution d'eau potable par l'urine et les fèces des personnes ou animaux infectés. Ceci est susceptible de se produire où les systèmes d'eau potable publics et privés puisent leur eau depuis l'eau de surface (pluie, ruisseaux, rivières, lacs etc.).

PAR OURIDA AIT ALI

En effet, l'eau peut être à l'origine de la transmission de maladies infectieuses lorsqu'elle est contaminée par des agents pathogènes : bactéries, virus, protozoaires et parasites. La consommation d'une eau contaminée par des porteurs de germes ou son utilisation pour la préparation des aliments ou la toilette, voire son inhalation sous la forme de vapeur ou d'aérosols peuvent provoquer une infection. Les maladies hydriques et risques microbiologiques les plus courants avec l'agent pathogène associé sont (source OMS) :

- Le parasite ascaris provoque l'ascaridiase : 1 million de cas par an.
- Le parasite sarcoptes provoque la gale : 300 millions de cas par an.
- Le parasite onchocerca volvulus provoque l'onchocercose : 18 millions de cas par an.
- Le parasite dracunculus medinensis provoque la dracunculose : 5 millions de cas par an.
- Le parasite schistosoma haematobium provoque la schistosomiase : 200 millions de cas par an.
- Les bactéries salmonella typhi et salmonella paratyphi provoquent la fièvre typhoïde et paratyphoïde : 17 millions de cas par an.
- La bactérie legionella pneumophila provoque la légionellose.
- La bactérie leptospira spp provoque la leptospirose : de 0,1 à 1 cas pour 100 000 habitants par an dans les climats tempérés et 10 ou plus cas pour 100 000 habitants par an sous les tropiques humides.
- La bactérie vibrio cholerae provoque le choléra : 384 000 cas par an.
- La bactérie campylobacter jejuni ou C.coli provoque la



campylobactériose : à l'origine de 5 à 14 % des diarrhées dans le monde.

- Le virus chlamydia trachomatis provoque la trachome : 360 millions de cas par an.
- Le virus transmis par culex tritaeniorhynchus et culex vishnui provoque l'encéphalite japonaise : 30 000 à 50 000 cas signalés par an en Asie.
- Les 4 types de virus transmis par le moustique culex



aedes provoquent la dengue et la dengue hémorragique : 50 à 100 millions de cas de dengue par an et 500 000 cas de dengue hémorragique par an.

- Les protozoaires entamoeba histolytica et cryptosporidium parvum provoquent des diarrhées. L'OMS estime que, dans le monde, plus de 2 millions de personnes sont infectées par les schistosomiasis et les helminthes transmis par le sol dont 300 millions souffrent de graves maladies dues à cela.

La diarrhée se produit partout dans le monde et cause 4% du taux de mortalité et 5% d'incapacité. Ceci a été la cause de nombreuses manifestations dramatiques de maladies fécales-orales telles que le choléra et la typhoïde. Cependant, il existe de nombreux chemins possibles par lesquels les matières fécales peuvent atteindre la bouche, par exemple sur les mains ou sur la nourriture contaminée. En général, la nourriture contaminée est le chemin le plus courant par

lequel les personnes sont contaminées.

Le seul moyen de casser la transmission continue est d'améliorer le comportement hygiénique des hommes et de leur fournir certains besoins : eau potable, équipement de bains et de lavage et l'assainissement. La désinfection est alors utilisée pour empêcher la croissance des organismes pathogènes et pour protéger la santé publique ; le choix du désinfectant dépend de la qualité de l'eau individuelle et du système d'approvisionnement en eau. Sans désinfection, le risque des maladies hydriques augmente.

Les deux méthodes les plus courantes pour tuer les microorganismes dans l'approvisionnement en eau sont l'oxydation avec des produits chimiques tels que le chlore, le dioxyde de chlore ou l'ozone, et l'irradiation par radiation UV.

O.A.A.

DOCTEUR SAFIA BENMAMI, ÉPIDÉMIOLOGISTE AU MIDI LIBRE

«Des complications liées aux MST ou alimentaires peuvent aboutir au décès du patient»

Spécialiste en médecine préventive et épidémiologiste à l'hôpital Mustapha, le Dr Safia Benmami nous explique, dans cet entretien, les complications que peuvent entraîner sur la santé, les MST et alimentaires. Le seul moyen de les combattre demeure cependant la prévention et la sensibilisation.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AÏT ALI

Midi Libre : Qu'en est-il des MST en Algérie ?

Dr S. Benmami :

Ce sont de sérieux problèmes de santé publique, en Algérie et dans de nombreux pays, notamment dans les pays en voie de développement. Ce sont des maladies dont la transmission est liée à l'eau ou à des aliments contaminés par des germes (bactéries, virus, ou parasites). La diarrhée est un signe très fréquent dans ces pathologies. La diarrhée représente 4% du taux de mortalité. Dans d'autres pays en développement, les 4/5 de toutes les maladies sont causées par les maladies hydriques, ou la diarrhée est principale cause de décès chez l'enfant.

Quelles sont les pathologies les plus fréquentes ?

Selon, l'OMS, dans les pathologies dues aux bactéries les plus courantes on retrouve :

- les salmonelles (fièvre typhoïde et paratyphoïde) 17 millions de cas par an.
- les shigelloses (diarrhée avec des selles sanglantes)
- le choléra : 384 000 cas par an.

- la campylobactériose : 5 à 14% des diarrhées dans le monde.

Parmi les pathologies dues aux parasites :

- l'hépatite A.
- puis d'autres virus responsables de gastro-entérites ou de diarrhées comme les rotavirus et les adénovirus.

Parmi les pathologies dues aux parasites :

- ascaridoses : un million de cas par an,
- amibiases.

Quels sont les signes cliniques ?

Le plus souvent le tableau clinique est celui d'une gastro-entérite : diarrhée, vomissement, douleurs abdominales souvent accompagnées de fièvre.

Les symptômes sont en général de courte durée et sont suivis de guérison.

Dans un certain nombre de cas cependant, la maladie est plus grave, et des complications peuvent survenir aboutissant au décès du patient.

De même chez le nourrisson, les sujets âgés et ceux dont l'immunité est très faible, les manifestations peuvent être très graves.

Comment surviennent ces pathologies ?

L'existence de ces pathologies est assurée par une chaîne épidémiologique de transmission. Les germes sont présents dans le tube digestif d'individus (malades, ou porteurs sains) ou d'animaux (malades ou porteurs que l'on appelle réservoirs). Pour de nombreuses maladies, le réservoir est presque exclusivement humain. Les germes sont éliminés principalement dans les selles et se retrouvent par la suite dans les eaux usées. Ils sont ingérés par voie digestive (cycle fécal-oral) à l'occasion d'une contamination de l'eau de consommation ou d'aliment survenant :

- sur le système d'approvisionnement en eau potable (AEP) en un point quelconque du réseau par les eaux usées du réseau d'assainissement lors :
- de travaux sur le système d'AEP ou réseau d'eaux usées ;
- D'infiltration du système d'AEP ;
- d'inondations de vide-sanitaires ;
- des rejets à ciel ouvert.

Sur un autre système d'approvisionnement en eau (puits, source, citerne...)

- En restauration par :
- l'utilisation d'une eau contaminée lors de la préparation ;
- le non-respect des règles d'hy-

giène sur toute la chaîne alimentaire :

- l'absence ou insuffisance d'une hygiène personnelle ou des locaux.

Quels sont les sujets les plus touchés ?

Toutes les personnes peuvent être touchées. Cependant, et comme nous l'avons mentionné précédemment, les plus réceptifs peuvent être les enfants, les personnes âgées et les sujets à faible immunité. Les cas se présenteront soit en cas isolés, soit groupés au sein des familles, (cas familiaux) ou encore toucheront des collectivités plus importante (crèches, cantines et restaurants... ce sera des épidémies.

Quelles sont les mesures préventives ?

Les mesures préventives les plus élémentaires sont :

- assurer une distribution d'eau par réseau ;
- effectuer une désinfection de l'eau destinée à la consommation ;

- assurer le contrôle de cette eau sur l'ensemble du réseau AEP,
- réaliser une évacuation hygiénique des eaux usées (système de tout à l'égout)
- réaliser le contrôle des établissements (restaurants, fast-food...) par les services concernés en privilégiant le choix des matières premières jusqu'à la consommation des produits finis, en passant par le stockage, la préparation, la manipulation, la conservation, le transport. Cette hygiène concerne également les locaux et le personnel (corporate, vestimentaire).

Un mot de la fin...

Pour préserver notre santé, il ne faut pas perdre de vue que les mesures d'hygiène nous concernent tous.

O.A.A.

RÉDUIRE LE RISQUE D'INFECTIONS COURANTES

Se laver les mains est la meilleure façon de prévenir la propagation des infections. On peut facilement transmettre certains «germes» (un terme générique pour désigner les microbes tels que les virus et les bactéries) en touchant une autre personne. On peut aussi être contaminés au simple toucher d'objets ou surfaces infectés.



Comment se laver les mains correctement ?

Pour vous nettoyer les mains de façon efficace, il faut :

- Enlever vos bagues et autres bijoux.
- Utiliser de l'eau chaude et vous mouiller complètement les mains.
- Prendre du savon (de 1 à 3 ml) et bien le faire mousser.
- Se frotter les mains, les poignets, les avant-bras et entre les doigts, pendant 20 secondes.
- Se nettoyer le dessous des ongles.
- Rincer abondamment.
- Fermer le robinet avec une serviette en papier.
- Se sécher les mains à l'aide d'une serviette jetable ou sous le

séchoir.

- Éviter de toucher des surfaces souillées en quittant la salle de bains.

Autres recommandations :

- Couvrir toutes coupures et porter des gants pour mieux se protéger (les coupures s'infectent très facilement).
- Les faux ongles et le vernis écaillé peuvent être sujets à une augmentation du nombre de bactéries sur les ongles. Veiller à nettoyer les ongles convenablement.
- Éviter de porter ses mains à ses yeux, son nez ou sa bouche.
- Tenir pour acquis que tout contact avec un liquide organique est infectieux.

Institut National de Santé Publique	
R.E.M	
Relevés Épidémiologiques Mensuels	
ALGERIE	
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JANVIER 2008	
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.	
LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.) Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est bas, il est de 0,02 cas pour 100.000 habitants. On observe des incidences régionales élevées dans les wilayas suivantes : El Tarf (3,37), Tlammasset (3,22), Adrar (2,85), Souk Ahras (2,79) et Ghardaiia (2,32). Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les 0-4 ans (0,39) et les 20-29 ans (0,36). On note une chute conséquente de l'incidence de l'hépatite virale A. Elle est passée de 0,57 à 0,27 cas pour 100.000 habitants. La wilaya de Ain Temoouchent se distingue des autres wilayas par son incidence élevée qui est de 2,54 cas pour 100.000 habitants. Ailleurs, l'incidence oscille entre 0,10 et 1,38 cas pour 100.000 habitants. Ce sont les enfants âgés entre 5 et 9 ans qui observent le pic d'incidence le plus élevé avec 1,29 cas pour 100.000 habitants. Le taux d'incidence des toxi-infections	alimentaires collectives a chuté avec 0,36 cas pour 100.000 habitants. L'incidence régionale est élevée dans deux wilayas : Adrar avec 7,42 cas pour 100.000 habitants et Biskra (5,18 cas pour 100.000 hbts). On observe des cas à tous les âges avec un léger pic chez les 5-9 ans avec 1,05 cas pour 100.000 habitants. Le taux d'incidence de la rageuse est de 0,11 cas pour 100.000 habitants, il était de 0,08 le mois précédent. La wilaya de Boumerdes enregistre ce mois une incidence élevée avec 1,49 cas pour 100.000 habitants, soit au total 11 cas. Tous les cas proviennent de la commune de Khemis El Khechna. Ce sont les enfants qui sont touchés : - 0,45 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ; - 0,37 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ; - 0,05 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans. Deux cas de tétanos dont un cas de tétanos néonatal ont été notifiés au cours du mois de janvier 2008 : - un cas de tétanos néonatal a été déclaré

par la wilaya de Tébessa. Il s'agit d'un nouveau né de sexe masculin, né à domicile dont la mère n'a bénéficié ni de suivi prénatal ni de vaccination antitétanique. Le cordon ombilical a été sectionné à l'aide de matériel stérile.

- Un cas de tétanos a été notifié par la wilaya de Constantine. Il s'agit d'un homme âgé de 60 ans, non vacciné contre le tétanos et qui a contracté la maladie suite à la survenue d'un accident ayant occasionné une plaie au niveau de la main. La plaie a été soignée et suturée sans association d'un sérum antitétanique. On déplore le décès du sujet.

Deux cas de **coqueluche** ont été déclarés, l'un par l'EHS d'El Kettar, wilaya d'Alger, l'autre par la wilaya de Ouargla.

Deux cas de **paratyphoïde aiguë** ont été enregistrés chez des enfants âgés de 5 et 6 ans, correctement vaccinés contre la poliomylélite.

Les prélèvements de selles ont été effectués pour les deux cas et adressés au laboratoire de référence de l'Institut Pasteur (résultats non parvenus). L'évolution au 60^{ème} jour a été documentée pour un cas, chez qui on a retrouvé une paralysie résiduelle.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des **méninges à méningocoque** est de 0,02 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des **autres méningites** est stationnaire avec 0,55 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Boujdj Bou Aterridj enregistre l'incidence la plus élevée avec 2,21 cas pour 100.000 habitants, suivie de Bécharr (1,92) et Khennouche (1,33).

La classe modale est observée chez les 0-4 ans avec 3,45 cas pour 100.000 habitants.

brucellose, elle est passée de 0,54 à 0,74 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales supérieures à l'incidence nationale sont notifiées à El Bayadh (8,73), Djelfa (8,43), Naama (6,07), M'Sila (5,50), Khennouche (3,72), Laghouat (3,30), Saida (2,45), Tébessa (2,23) et Biskra (1,98).

Ce sont les 20-29 ans (1,32) et les 40-49 ans (1,33) qui sont les plus touchés.

Le taux d'incidence de la **leishmaniose cutanée** est de 4,73 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont retrouvées à Bécharr (112,23), M'Sila (47,00), Naama (37,12), Biskra (30,31), Laghouat (27,78) et Ghardaiia (20,03).

La maladie touche préférentiellement les enfants âgés de moins de 10 ans avec :

- 8,74 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 6,45 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Un cas de **rage humaine** a été déclaré par la wilaya de Mostaganem chez un sujet de sexe masculin, âgé de plus de 60 ans (pas de rapport d'enquête).

AUTRES MALADIES

On note une baisse de l'incidence de l'**hépatite virale B**, elle est passée de 0,49 à 0,32 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales supérieures à l'incidence nationale sont retrouvées à Bécharr (2,68), Illizi (2,59), Adrar (2,28), Ouargla (1,60) et Ain Temoouchent (1,27).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 0,75 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'**hépatite virale C** est de 0,17 cas pour 100.000 habitants.

A Souk Ahras, on retrouve l'incidence régionale la plus élevée avec 2,79 cas pour 100.000 habitants, suivie de Tébessa (1,59) et Oum El Bouaghi (1,34).

FOOTBALL- U21

Les clubs autorisés à faire jouer un maximum de trois joueurs de moins de 23 ans

La Fédération algérienne de football (FAF) a autorisé les clubs à faire participer un «maximum» de trois joueurs de moins de 23 ans dans la catégorie des U21, qui sera lancée dès la saison 2011/2012, a indiqué mardi l'instance fédérale sur son site. «La catégorie des U21 comprend les joueurs âgés de 20 et 21 ans. L'effectif est arrêté à 23 joueurs dont trois gardiens de but», précise la FAF. Néanmoins, «les clubs sont autorisés à faire participer dans la catégorie U21 un maximum de trois joueurs de moins de 23 ans», a indiqué l'instance fédérale. Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, avait annoncé dimanche, lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la fédération, la création de la catégorie des moins de 21 ans (U21) à partir de la prochaine saison, et ce, uniquement pour les clubs professionnels de Liges 1 et 2. L'instance fédérale ajoute que les clubs professionnels sont «dans l'obligation» de disposer d'une catégorie U19 qui remplace la U20. Ces deux nouveaux championnats des jeunes seront gérés par la Ligue de football professionnel (LFP). «Les clubs de Liges 1 et 2 sont invités à déposer les dossiers d'engagement et de licences auprès de la LFP dans les délais fixés par les dispositions réglementaires pour la saison 2011/2012», conclut la FAF.

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (U18) SELON HASSEN BENABICHA

«L'Algérie, un sérieux prétendant au titre»

L'entraîneur de l'équipe nationale marocaine de football des moins de 18 ans (U18), Hassen Benabicha, a déclaré que la sélection algérienne restait un sérieux prétendant au titre du championnat arabe des nations de la catégorie qui se déroulera du 8 au 24 juillet au Maroc. «L'équipe algérienne reste un sérieux prétendant, pour nous, pour la course au titre de ce championnat», a indiqué Benabicha dans une interview parue mardi dans le journal généraliste Aujourd'hui le Maroc affirmant que «cette équipe a son mot à dire». Parlant du niveau des formations composant le groupe A dans lequel sont versés l'Algérie et le Maroc, il a souligné que «le niveau des équipes comme le Soudan, la Palestine et la Syrie est assez bon» et qu'«il ne fallait pas les sous-estimer». Le coach marocain a enfin estimé qu'il avait «une équipe jeune et soudée pour rivaliser avec les autres équipes adverses» avant d'ajouter «nous allons jouer pour le titre du championnat arabe des nations». Le Championnat arabe de la catégorie des moins de 18 ans (U18) aura lieu du 8 au 24 juillet au complexe Moulay Hassan de Rabat et au stade municipal de Kenitra. Les compétitions de ce championnat, réparti en deux groupes (A et B) organisé par l'Union arabe de football (UAFA), se dérouleront à 17h 30. Le groupe B est composé des équipes du Koweït, d'Arabie Saoudite, d'Irak, d'Egypte et du Bahreïn. Les premiers de chaque groupe disputeront la finale, le 24 juillet, pour déterminer le championnat arabe de la catégorie. La sélection algérienne jouera son premier match dès la première journée de la compétition (8 juillet) face à la Palestine à Kenitra (40 km de Rabat).

EQUIPE NATIONALE

1^{er} rendez-vous Halilhodzic-joueurs le 7 août à Paris

Le premier contact du nouvel entraîneur de l'équipe nationale algérienne, Vahid Halilhodzic avec ses joueurs se fera finalement le 7 août prochain à Paris et probablement à Lisses dans le centre Léonard de Vinci.

PAR MOURAD SALHI

Le nouveau coach des Verts, Vahid Halilhodzic, qui entamé ses nouvelles fonctions officiellement cette semaine, a voulu, voire même «exiger» dès sa désignation à la tête de l'EN que ce premier regroupement d'une semaine s'effectuera en France pour des raisons liées essentiellement aux commodités. Les Verts, rappelle-t-on, avaient déjà effectué un stage dans cette banlieue parisienne en 2007 sous la houlette de Français Jean-Michel Cavalli.

Le technicien bosnien qui a exigé également aux responsables du football algérien d'annuler la rencontre amicale face à la Tunisie prévue le 10 août prochain qui, selon lui, n'a aucune importance, insiste beaucoup sur l'importance d'abord de communiquer avec l'ensemble des joueurs que compte l'équipe algérienne pour voir réellement ce qui n'a pas vraiment marché auparavant avant d'instaurer un autre règlement. «Je voulais d'abord rencontrer ces joueurs pour connaître ce qui ne va pas dans l'équipe nationale. Ce regroupement, ajoute-t-il, remplacera le match amical initialement prévu face à la Tunisie, que j'ai personnellement demandé d'annuler. Le regroupement de Paris sera une bonne occasion pour moi de rencontrer les joueurs, discuter avec eux et, éventuellement, essayer d'analyser tout ce qui n'a pas marché avant», a justifié le nouveau sélectionneur des Verts. Vahid Halilhodzic a indiqué également que ce stage, prévu initialement du 8 au 13 août prochain, mais qui a été avancé d'une journée en raison du championnat de France qui se tiendra le 13 août, sera une belle opportunité de faire le ménage et ne laisser que ceux qui méritent leur place. L'ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire a déjà lancé un avertissement à tous les joueurs en les mettant devant leurs responsabilités et dira dans ce sens



«Il n'y a pas de vedettes avec moi ; tous les joueurs sont sur un pied d'égalité. Les éléments les plus performants et qui adhèrent à ma politique resteront, les autres n'ont pas leur place dans l'équipe», a prévenu le technicien Halilhodzic dernière-ment lors de son rendez-vous avec la pres-

se. Selon ses déclarations, Vahid Halilhodzic compte mettre fin aux idées des «habitues» de l'équipe nationale. Toutefois, la possibilité de faire appel à de nouveaux éléments n'est pas à écarter. Halilhodzic a rassuré qu'il n'y aura que ceux qui seront capables de changer les choses. Concernant ce premier stage, qui coïncide, signalons-le, avec une date FIFA, Halilhodzic a indiqué que 30 joueurs dont trois gardiens de but seront convoqués. La plupart d'entre eux pourraient être convoqués dès le mois de septembre pour le stage qui précédera le déplacement en Tanzanie afin de donner la réplique à la sélection tanzanienne en match comptant pour l'avant-dernière journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2012.

M. S.

Ryad Boudebouz entame la préparation d'intersaison

Le milieu international algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, a entamé lundi avec son équipe la préparation estivale, en vue de la saison prochaine dont le coup d'envoi est prévu le 6 août, rapporte mardi le site officiel du club de Montbéliard. Les Sochaliens, sous la houlette de leur nouvel entraîneur, Mehmed Bazdarevic, ont effectué une séance d'oxygénation à la forêt, précise la même source. L'effectif sera au complet jeudi avec l'arrivée de l'attaquant international français, Marvin Martin, dont les vacances ont été prolongées en raison de ses obligations avec l'Equipe de France. Le FC Sochaux, qui a terminé à la 5^e place au classement la saison dernière, disputera son premier match amical samedi prochain face à Dijon FC. Après avoir été sur le point de quitter Sochaux, Ryad Boudebouz, est parti pour rester une saison supplémentaire.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1^{re} journée)

Le MC Alger demande le changement d'horaire du match face à l'ES Tunis

La direction du MC Alger a émis des réserves sur l'horaire fixé par la Confédération africaine de football (CAF) pour le match de la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine qui l'opposera le 16 juillet à l'ES Tunis, a-t-on appris auprès de l'administration du MCA. «La CAF, par le biais d'une correspondance qu'elle nous a envoyée, a programmé le début du match MCA -EST pour 18h 30, alors que nous souhaitons qu'il soit décalé pour au moins 20h, vu qu'on est en pleine période estivale», a fait savoir à l'APS M. Kamel

Abdelouahab, directeur de la SSPA/MCA. La direction du club de la capitale attend toutefois toujours une suite à sa doléance de la part des responsables de la CAF, a ajouté la même source. Le match MCA-EST se jouera officiellement au stade du 5-Juillet malgré des réserves émises par l'entraîneur, Noureddine Zekri qui, lui, voudrait plutôt recevoir les Tunisiens au stade Omar Hamadi à Bologhine. M. Kamel Abdelouahab a, à ce propos, «confirmé que le match aura lieu au stade du 5-Juillet». «Nous n'avons envoyé aucune correspondance à la CAF pour signifier

notre désir de changer la domiciliation de notre premier match de la phase de poules contre l'EST», a-t-il précisé.

Le MCA s'est qualifié à la phase de poules de la Ligue des champions africaine après avoir passé l'écueil du Réal Bangui (Centrafrique), le Dynamos Hararé (Zimbabwe) et l'Interclube de Luanda (Angola), lors des tours précédents. La formation algérienne est versée dans le groupe B en compagnie de l'ES Tunis (Tunisie), El Ahly (Egypte) et le Wydad de Casablanca (Maroc).

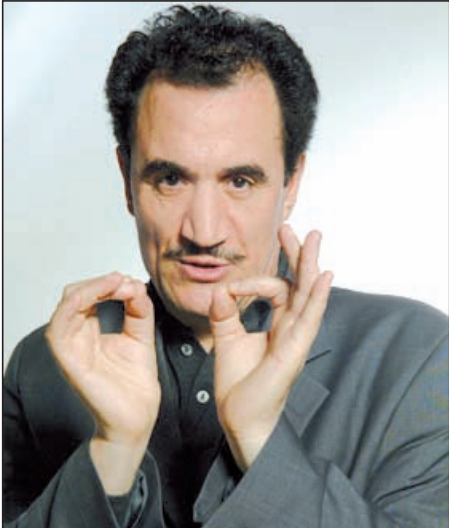
2^E JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ALGER

Fellag en vedette

L'Association des réalisateurs indépendants "A nous les écrans", organise avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec le Centre algérien de la cinématographie, la deuxième édition des Journées cinématographiques d'Alger (JCA), du 7 au 11 de ce mois à la Cinémathèque d'Alger.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Comme la précédente édition, cette manifestation verra la projection de diverses productions cinématographiques de divers horizons. Ainsi, la Cinémathèque d'Alger sera enrichie par 32 productions, dont quatre longs métrages, dix-neuf courts métrages et neuf documentaires, venus de 17 pays, dont l'Algérie, la France, la Syrie, la Mongolie, la Palestine, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, le Qatar, les Emirats arabes unis, la Suisse, la Belgique, le Canada, la Turquie, la Grèce, le Burkina-Faso et le Liban, seront projetés durant cinq jours dans la capitale. Pour l'organisation de cette manifestation, les JCA ont bénéficié du soutien de l'opérateur historique, Mobilis, qui a toujours été aux côtés des cinéastes et des artistes dans les manifestations cinématographiques et audiovisuelles de l'entreprise de courrier international Fedex, qui a permis l'acheminement des films à Alger et des partenaires médias. Comme pour la première édition, plusieurs quotidiens soutiennent cet événement cinématographique. Plusieurs conférences sont prévues durant ces journées, sur des thèmes divers et importants tels "Les rapports du cinéma turc avec le monde arabe", "La place de la critique cinématographique dans le monde arabe" ou encore "La véritable place du cinéma méditerranéen aujourd'hui". Ces conférences seront animées par des person-



nalités incontournables du cinéma en Algérie à l'instar d'Ahmed Bedjaoui, conseiller au ministère de la Culture, Djamel-Eddine Hazourli, producteur et animateur de l'émission Radiophonique *Cinérama*. Pour débattre, les JCA accueilleront plusieurs intervenants prestigieux parmi lesquels le comédien turc Nadir Saribacak, le directeur de centre égyptien du cinéma Mustapha Abdelgalil, le critique égyptien Mustapha Kilani, le cinéaste syrien Mohamed Abdelaziz, le cinéaste palestinien Ashraf Machraoui ou encore le cinéaste grec Nikos Mergelis. L'ouverture des ces journées sera, comme d'habitude, algérienne, puisqu'il sera présenté à la Cinémathèque algérienne, le dernier film d'Amor Hakkar *Pour quelques jours de répit* qui a représenté l'Algérie au dernier Festival de Sundance aux Etats-Unis. La clôture verra la projection d'une comédie signée Angélo Cianci *Dernier étage gauche gauche* avec Fellag en vedette. Pour cette édition, Les JCA ont créé une compétition nationale pour le court métrage et une compétition internationale pour le documentaire. Le jury sera composé par le cinéaste et scénariste Rachid Benallal, de la réalisatrice espagno-

le Paula Palacios, de la critique syrienne Lama Tayara, du critique égyptien Mustapha Kilani et du producteur radio et critique, Djamel Hazourli. Ils jugeront six court-métrage algériens et huit documentaires, dont deux algériens. Les prix seront décernés lors de la clôture le 11 juillet 2011, au même titre que les vainqueurs du concours national du scénario, lancé le mois de mai passé. Plusieurs thématiques ont été inscrites durant ces JCA: «La révolution algérienne filmée par les jeunes» avec la présentation de deux documentaires réalisés par un jeune réalisateur algérien Menad Mbarek et un jeune réalisateur français Jérôme Laffont. L'autre thème choisi par les JCA est : *Gaza, la vie continue* avec la présentation de deux documentaires exceptionnels: *Gaza in live* du Palestinien Ashraf Mashraoui et *Aisheen* du Suisse Nicholas Wadimof, qui a remporté plusieurs prix dans le monde. Les enfants ne seront pas en reste, puisque l'Association "A nous les écrans" a conclu un partenariat avec la chaîne Qatarie pour enfants "Al Jazeera Children", pour pouvoir présenter trois court métrages réalisés par des grands cinéastes arabes : *Penalty* du Tunisien Nouri Bouzid, *Mazen oua Naml* du Libanais Borhane Aloui, qui a notamment réalisé le très connu *Kafr Kassem* et le court métrage *En attendant Zidane*, réalisé par le cinéaste algérien Ahmed Rachedi, qui a notamment réalisé *l'Opium* et *le Bâton* et *Benboulaid*. Enfin, l'Afrique sera présente lors la dernière journée avec la présentation de trois documentaires, dont deux chefs d'œuvre *Zanzibar Music Club* du Français Philippe Gasnier et *Africa is back* de Chergui Kharroubi et Salem Brahimi. Avec cette 2ème édition des Journées cinématographiques d'Alger (JCA) dont le programme sera riche d'invités, de conférences, d'échanges, l'Association "A nous les écrans" espère apporter une animation cinématographique particulière dans la capitale, en créant un espace perpétuel de rencontres et de débats entre les cinémas du Maghreb, d'Orient et d'Occident. **K. H.**

SALON DE LA PHOTOGRAPHIE À AKBOU

Cap sur le travail artistique

La 2^e édition du Salon national de la photographie s'est ouvert dimanche au Centre culturel de la ville d'Akbou, en présence d'une soixantaine de participants de 11 wilayas du pays, venus pour célébrer "la belle image et aider à l'émergence de l'art photographique", selon le commissaire de l'événement, Mouloud Salhi.

Le salon, qui se décline en exposition photos et matériels photographique, et des animations d'appoints notamment, des conférences-débats, et ateliers entend en effet "susciter l'intérêt du public envers la photo et mettre en valeur le métier du photographe et la pratique de la photographie sous son angle artistique", a souligné M. Salhi qui mise en premier chef sur la possibilité de susciter des passions juvéniles et des adeptes de la belle photo ou de la belle image.

"Tout le monde fait de la prise de photos, notamment grâce aux nouvelles technologies mais peu répondent ou se soucient de l'exigence de qualité" selon lui. Aussi, l'occasion de ce salon est de sensibiliser autour du métier certes, mais aussi de favoriser, à terme, grâce à la formation qui y est prodiguée, la création de clubs photographiques à travers le pays.

Pour ce faire, quelques professionnels à la notoriété bien établie, se sont dévolus

pour livrer leur savoir, sur des thèmes très technique, notamment la photographie professionnelle, la haute vitesse et le panoramique. Une soixantaine d'amateurs avertis se sont portés candidats pour y suivre en atelier la teneur, avec en toile de fonds : rendre, à la fin de la manifestation, un produit correspondant qui sera réalisé dans le cadre de sortie de travail sur le terrain. La kalaâ de Beni-Abbas, Les mon-

tagnes d'Ifri-Ouzellaguène, siège du Congrès historique de la Soummam, et quelques unités industrielles de réputation de la région, seront ainsi soumises à l'épreuve de leurs objectifs.

La manifestation focalise essentiellement sur le travail artistique. Elle fait l'impasse sur le matériel ou la réclame concernant le matériel.

APS

FESTIVAL DES PEUPLES DE L'EAU AU SÉNÉGAL

Tizi-Ouzou représentera l'Algérie

La wilaya de Tizi-Ouzou représentera l'Algérie au festival des Peuples de l'eau prévu en octobre prochain à Dakar (Sénégal), a annoncé hier le responsable de la délégation culturelle sénégalaise qui prend part à Tizi-Ouzou au Festival arabo-africain de danses folkloriques.

"J'informe le public de Tizi-Ouzou que les troupes de danses sénégalaises ont été relookées cette année et présenteront des spectacles innovants" a indiqué M. Kolibali dans un point de presse animé aux côtés du directeur de la Culture de Tizi-Ouzou, Hadi Ould Ali, à la vieille du coup d'envoi de ce festival prévu du 5 au 10 juillet courant. Toujours à propos des nouveautés de ce festival, qui en est à sa 6e

édition, M. Ould Ali a fait part de l'invitation, en tant qu'hôte d'honneur, de l'Espagne, "qui sera représentée par la troupe *Al Djairia, constituée de jeunes espagnoles de pure souche très au fait des arts des danses kabyle, chaoui et même algéroise*".

Outre la troupe de danses folkloriques de la maison de la Culture de Tizi-Ouzou, cette wilaya sera, également, représentée par deux autres troupes issues de Béni Yenni et Imsouhal, a ajouté ce responsable, qui a déploré, à l'occasion, "le déficit accusé par la scène artistique locale en troupes de danses féminines".

Il a fait part, à ce sujet, de son ambition d'œuvrer à la création d'un ballet pro-

2^E ÉDITION DU FESTIVAL «LIRE EN FÊTE»

Rendez-vous incontournable pour les enfants

La 2^e édition du festival local "Lsire en fête", une rencontre annuelle destinée aux enfants dans le but de les mettre en contact direct avec le monde de la lecture, a débuté lundi à Alger. Le festival, qui se poursuivra jusqu'au 24 juillet sur l'esplanade d'El-Kettani à Bab El-Oued, offre aux enfants, âgés de 3 à 14 ans, des séances de lectures sous les chapiteaux dressés pour l'occasion. Les petits lecteurs seront encadrés par des animateurs. Ouvert quotidiennement de 17h à 21h, ce rendez-vous culturel comprend des ateliers de conte, d'écriture, de lecture ainsi que de travaux manuels. Des spectacles de clown et de magie seront animés après les séances de lecture. Des milliers de livres pour enfants, en langues arabe et française, seront mis à la disposition des enfants durant les 21 jours du festival, organisé par la direction de la culture de la wilaya d'Alger dans le souci de faire aimer la lecture aux jeunes personnes. Un bibliobus de la Bibliothèque nationale d'Algérie est stationné sur l'esplanade. Il propose des livres pour enfants, tous genres confondus. La première édition de ce festival s'est tenue du 15 au 30 juillet 2010 sur le même lieu.

«ISTIKHBAR», Un nouveau guide culturel mensuel

«Istikhbar» est le titre du nouvel agenda mensuel édité par le ministère de la Culture consacré aux programmes culturels organisés à travers l'ensemble du territoire national. Le premier numéro de l'agenda concerne les activités culturelles prévues durant le mois en cours. Il se veut, selon l'argumentaire, "le périodique d'information mensuel des programmes culturels menés ou soutenus par le ministère de la Culture et les opérateurs qui lui sont rattachés". Les dates des journées culturelles étrangères, des échanges culturels inter-régions, des festivals culturels nationaux, locaux et internationaux et des tournées musicales ainsi que celles des différentes activités des théâtres régionaux, de la cinémathèque algérienne, de l'Office national de la culture et de l'information (Onci) et de l'Office Riadh El Feth, figurent en langues arabe et française dans ce nouvel agenda.

APS

APS



ACCUSÉ levez-vous !



DRAME PASSIONNEL

Quand un «fou» se marie...

Dahbia, la soixantaine bien entamée, rentra ce jour-là à la maison avec un visage rayonnant. Et dès qu'elle eut trouvé un petit moment, elle parla à son mari de la bonne nouvelle qu'elle avait ramenée.

PAR KAMEL AZIOUALI

- Tu sais, Makhoulf, aujourd'hui, je suis partie voir une vieille femme et je lui ai parlé de notre fils. Selon elle, il n'y a qu'un seul moyen pour qu'il guérisse de sa folie.

- Lequel ?

- Le mariage.

- Tu es folle, toi aussi ! Tu veux qu'on ramène une femme à Hamid ? Et d'abord quelle est cette femme qui acceptera d'épouser un cinglé de 30 ans, qui passe son temps à siffler au balcon et à jouer avec des gamins ?

- Nous allons lui mentir, Makhoulf.

- Mais tout le monde sait que notre fils est fou, Dahbia...

- Nous n'allons pas le marier avec une fille de la région. Nous allons ramener une fille d'un village lointain. Makhoulf se gratta la tête et émit un long soupir.

- Tu sais Dahbia, les médecins aussi m'ont déjà parlé de ce... «remède».

- C'est vrai ? Mais tu ne me l'as jamais dit, Makhoulf ! Tu me caches des choses !

- Non, je ne te cache rien. Je ne t'en ai pas parlé parce que les médecins étaient partagés sur l'efficacité de cette solution. Ils ont vu des patients dont l'état mental avait évolué positivement et d'autres qui sont restés tels quels. Alors, j'ai eu peur de t'en parler parce que, comme que je te connais, tu es capable de vouloir courir le risque de l'appliquer. Alors que moi, j'ai peur des conséquences

Tu imagines un peu le choc de la fille quand elle saura que son destin a été lié à celui d'un fou ? Tu imagines un peu la colère des parents de la fille ? Et à propos de parents, comment fera-t-on avec eux ? Ils voudront certainement voir le futur mari de leur fille avant de lui accorder sa main. C'est leur droit. J'imagine un peu la scène. Toi et moi, nous sommes chez des gens pour demander la main de leur fille. Notre fils est avec nous. Il est assis sagement avec nous et dès qu'on lui pose une question, il se met à siffler. Et s'il voit une mouche voler, il lui crache dessus... Et je n'ose pas imaginer la frayeur de la fille et de ses parents lorsqu'il se mettra à imiter le bourdonnement des abeilles ou à miauler en montrant ses dents ! Allez femme, s'il te plaît, laisse tomber.

- Non, Makhoulf, je ne laisserai pas tomber. Il s'agit de mon propre fils ! S'il y a une infime chance sur cent milliards qu'il guérisse, je le marierai.

- Et si ça ne marche pas ?

- Eh bien ! la femme qu'il aura épousée



retournera chez elle et on n'en parle plus !

- Et tu as pensé aux conséquences ?

- Je n'y pense pas pour le moment...

En tout cas, ces conséquences ne peuvent pas être pires que celles qui découlent d'un meurtre. Et là on est loin d'un meurtre ! Il y a combien de femmes qui divorcent par an, hein ? Makhoulf regarda un bon moment sa femme et il comprit qu'il serait inutile d'essayer de lui faire changer d'avis.

- D'accord, Dahbia. Mais à mon avis, il faut d'abord en parler à Karim et à Omar. Ce sont ses frères aînés et ils sont loin d'être bêtes. Ils nous diront ce qu'ils en pensent.

- C'est une bonne chose. Ils aiment leur petit frère ; je suis sûre qu'ils trouveront intéressante l'idée de le marier, opina

la vieille mère. La famille vivait à l'ancienne dans une villa à trois étages, non loin de Beni-Douala, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Karim (35 ans) et Omar (42 ans), bien qu'ils soient mariés et pères respectivement de trois et cinq enfants, vivaient avec leurs parents sans qu'ils n'aient jamais à souffrir des affres de l'exiguïté parce que chacun d'eux disposait d'un étage de villa à lui tout seul. Makhoulf et Dahbia avaient aussi trois filles mais elles étaient mariées et vivaient à Alger. Cette famille, très aisée par ailleurs financièrement, aurait pu être heureuse si Hamid, le benjamin, n'avait pas perdu la raison, dès l'âge de huit ans, dans des conditions qui n'avaient jamais été élucidées. Le soir, lorsque les deux fils aînés de la famille

(1^{re} partie)

furent rentrés, leur père les réunit et leur parla de l'idée de marier leur plus jeune frère. Pendant quelques secondes, les deux frères étaient comme assommés par ce qu'ils venaient d'entendre. Puis, Omar, l'aîné, hocha la tête plusieurs fois de haut en bas.

- Hum... ce n'est pas une mauvaise idée. Il y a des chances que Hamid guérisse. Mais il y a un problème...

- Lequel ? demanda Makhoulf en écarquillant les yeux.

- Où allons-nous trouver une femme qui accepte d'épouser Hamid ?

- Ah ! C'est la question que me préoccupe, Omar...

- Là, père, nous n'avons pas le choix... Il va falloir mentir sur l'état de santé de Hamid.

- Oh ! Peut-être qu'il ne sera pas nécessaire de mentir, répliqua Makhoulf. On finira bien par trouver une fille qui se sente mal à l'aise chez elle au point de vouloir se marier avec le premier venu parce que...

Dahbia hurla :

- Non, Makhoulf ! Il n'est pas question que je ramène à mon fils une fille quelconque... Si elle n'est pas belle, elle ne rentrera pas à la maison ! Makhoulf se mit à trembler de colère :

- Femme ! Regarde la réalité en face ! Ton fils n'est pas en possession de toutes ses facultés ! Il n'est pas normal !

- Il le redeviendra, et ce jour-là, je veux qu'il trouve à ses côtés une belle femme avec qui il fondera une vraie famille. Je ne veux pas d'une guenon chez moi ! Suis-je assez claire, Makhoulf ! Karim intervint alors :

- Dans ce cas, mère ! Il va falloir mentir sur l'état de santé de Hamid et nous tenir prêt à affronter les conséquences de ce mensonge.

K. A. (à suivre...)

MEURTRE

19 ans et...19 coups de couteau !

Il n'est pas bon de parler sans réfléchir et il n'est pas bon non plus de révéler à autrui que l'on a de l'argent caché à la maison. Voilà des conseils dont ne pourra pas, malheureusement, profiter Smail, un jeune professeur d'anglais travaillant dans un CEM de climat de France, sur les hauteurs de Bab el-Oued. Smail avait invité quelques amis chez lui à l'occasion de son anniversaire.

Parmi les convives, il y avait quelques-uns de ses anciens élèves. A un moment donné, Smail avait confié à ses amis qu'il avait bénéficié d'un pécule assez conséquent pour un travail qu'il avait accompli en dehors du cadre scolaire.

- Et cette somme est de combien ? lui demanda quelqu'un. Au lieu d'être discret, le jeune homme de 35 ans répondit fièrement.

- Elle est de 40 millions de centimes. Et il ajouta avec une incroyable légèreté :

- Et je n'ai ni compte CNEP ni compte bancaire...

Puis, la discussion bifurqua vers un autre sujet mais il était déjà trop tard.

Le douloureux destin de Smail avait déjà entamé son inexorable cheminement. Un des anciens élèves de Smail fit part de ce qu'il avait entendu à Ahmed un jeune de 19 ans et celui-ci décida de faire main basse sur la somme en question. Le lendemain vers 15h, le jeune homme se présenta chez Smail dont la

mère et la sœur étaient sorties.

- Euh... Bonjour, monsieur, j'habite le quartier et j'ai envie d'améliorer mon anglais ... J'en ai besoin pour mon travail. Vous pouvez me donner des cours ? C'est un de vos anciens élèves qui m'a parlé de vous et qui m'a dit que vous êtes un prof extraordinaire.

- Merci... Entrez, nous allons parler de tout cela. Dès que le jeune homme de 19 ans eut acquis la conviction que le professeur était seul chez lui, il sortit le couteau qu'il avait caché sous ses vêtements et lui asséna plusieurs coups mortels. 19 coups exactement, d'après le médecin légiste qui avait examiné le corps du malheureux.

Après quoi, le criminel fouilla la maison et n'eut aucune peine à trouver dans l'armoire d'une chambre 30 millions de centimes. Le jeune homme a été jugé durant le mois de juin écoulé par le tribunal d'Alger.

Pour se défendre, celui-ci a voulu faire croire qu'en tuant le professeur d'anglais, il n'avait fait que défendre son honneur parce qu'il aurait tenté d'abuser de lui. Mais tous les éléments dont la cour disposait affirmaient qu'il avait tué pour s'emparer des 30 millions dont il avait entendu parler.

La prison à perpétuité a été requise contre lui. Mais après délibérations, la peine a été «allégée» : 20 ans de prison ferme.

K. A.

Le look du jour : Laetitia Casta

Elle a le chic pour dénicher des tenues originales et élégantes à la fois. Avant-hier soir, Laetitia Casta avait choisi une robe bleu marine à imprimé fleuri pour présenter son dernier film : " Derrière les murs ", au festival Paris Cinéma. A ses pieds, des escarpins noirs pour une allure très élancée. Son premier film d'horreur Dans " Derrière les murs ", en salle aujourd'hui, Laetitia Casta incarne un écrivain qui s'isole à la campagne pour écrire, est accro à l'absinthe, fume le cigare et qui vit seule. Un rôle de femme forte qu'aime interpréter l'actrice, deux ans après sa performance dans la peau de Brigitte Bardot dans "Gainsbourg, vie héroïque". Bientôt dans un film qui retracera le meurtre du banquier Edouard Stern, elle incarnera sa maîtresse qui l'a assassiné, Cécile Brossard. "Le rôle de sa vie", dixit Laetitia Casta.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1885 Pasteur soigne la rage

Louis Pasteur vaccine pour la première fois contre la rage un petit berger alsacien de 9 ans prénommé Joseph Meister. La vaccination est une réussite, l'enfant est sauvé. Fort de son succès, le biologiste réalisera plus de 350 inoculations en un an. Il profitera de sa renommée pour lancer une souscription qui permettra de créer l'institut qui porte son nom. Avec ses collaborateurs, Calmette, Roux et Chamberlan, ils avaient réussi à isoler les germes responsables de la rage en 1880.



1957 Première personne noire à gagner au tennis à Wimbledon



L'Américaine Althea Gibson est la première personne noire à gagner au tennis à Wimbledon ; son compatriote Arthur Ashe en fera autant côté masculin, en 1975. Aussi, c'est plus de quarante ans avant l'avènement des sœurs Venus et Serena Williams. En 1956, elle devient la première Noire à remporter un titre du Grand Chelem, à Roland-Garros. Sa victoire à l'US

Women's National Championship à Forest Hills, l'année suivante, est également inédite, à une période de grande lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis. En 1957 et 1958, elle réalise le doublé Wimbledon-Internationaux des États-Unis.

1957 John Lennon et Paul McCartney se rencontrent pour la première fois

John Lennon, dont le groupe The Quarrymen vient de se produire en spectacle en banlieue de Liverpool, fait la rencontre de Paul McCartney. Ce dernier, alors âgé de 14 ans, montre à son aîné de deux ans à jouer et chanter les chansons "Twenty Flight Rock" d'Eddie Cochran et "Be-Bop-A-Lula" de Gene Vincent. Impressionné, Lennon demande à McCartney de se joindre à sa formation.

1979 Bjorn Borg gagne son quatrième Wimbledon consécutif

Björn Borg a dominé le tennis professionnel masculin à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Il a remporté le tournoi de Wimbledon cinq années de suite (1976 à 1980) et il a gagné le tournoi de Roland Garros à six reprises entre 1974 et 1981. Il est le dernier à avoir remporté la même année, de 1978 à 1980, ces deux tournois, dont la finale contre John McEnroe le 5 juillet 1980 (Borg - McEnroe, 1980) est considérée comme un des plus grands matchs de toute l'histoire du tennis.



1998 Premier procès pour génocide au Tribunal pénal international de La Haye

Ouverture du premier procès pour génocide au Tribunal pénal international de La Haye, avec la comparution de Milan Kovacevic, un Serbe de Bosnie de 57 ans, accusé d'atrocités au cours de la guerre en ex-Yougoslavie. Il décèdera de causes naturelles lors de sa détention avant la fin de son procès.

2002 Afghanistan: le ministre Abdul Qadir est tué par balles



Un des trois vice-présidents du gouvernement de transition afghan a été assassiné samedi à Kaboul. Au moins deux tireurs ont ouvert le feu sur le ministre alors qu'il se trouvait dans sa voiture. Son chauffeur a également été tué. Les assaillants ont réussi à prendre la fuite. Haji Abdul Qadir était ministre des Travaux publics. Ancien gouverneur provincial, il a joué un rôle de premier plan dans la chute du régime taliban l'an dernier. Pendant l'invasion soviétique, dans les années 1980, Qadir était l'un des chefs les plus importants de Hezb-e-Islami, une faction anti-soviétique. Haji Qadir est le deuxième ministre assassiné depuis la chute des talibans. En février dernier, le ministre de l'Aviation civile, Abdul Rahman, avait été tué à l'aéroport de Kaboul.

LE CARNET DU MIDI

1923 LE PLUS JEUNE GÉNÉRAL

Le général Wojciech Jaruzelski est un homme politique et militaire polonais né ce jour en Pologne. Principal dirigeant de la République populaire de Pologne de 1981 à 1989, il est surtout connu pour le long bras de fer qui l'opposa au syndicat Solidarno présidé par Lech Wasa. La répression s'avérant impuissante, il négocia finalement la transition pacifique vers la démocratie. Son ancien ennemi le remplaça à la tête du pays. Après l'invasion de la République de Lituanie par l'Armée rouge en 1940, afin d'éviter la déportation qui frappe des centaines de milliers de Polonais sous l'occupation soviétique, le père de Wojciech Jaruzelski dépose auprès des autorités une demande de citoyenneté soviétique. Cependant, le 14 juin 1941 (une semaine avant l'attaque allemande), les Jaruzelski sont arrêtés par le NKVD, qui confisque, entre autres, à ces «ennemis du peuple» 99 marks allemands, 3 roubles impériaux en or, un couteau finlandais avec fourreau et un appareil Kodak. Pour subvenir, en l'absence du père, aux besoins de la famille (sa mère tombe rapidement malade), le jeune Wojciech Jaruzelski travaille à l'abattage des arbres dans la taïga. Il sera libéré par l'amnistie des Polonais. Il est nommé Président du Conseil le 10 février 1981, puis Président du Conseil d'État en 1985. Il devient aussi Premier secrétaire du PZPR le 18 octobre 1981 et ce jusqu'au 29 juillet 1989. Face à la popularité grandissante du syndicat Solidarno et de son chef Lech Wasa, il impose le 13 décembre 1981 l'état de siège. Cette mesure est approuvée par le chancelier de la RFA, Helmut Schmidt, alors en voyage en Allemagne de l'Est. Il a ensuite présidé la Pologne entre 1989 et 1990. Le 31 mars 2006, le général Jaruzelski a été inculpé de «crime communiste» et encourt jusqu'à huit années de prison pour avoir instauré la loi martiale en 1981. Le 17 avril 2007, il a officiellement été mis en accusation.



1946 DE ROCKY À RAMBO

Sylvester Enzo Gardenzio Stallone voit le jour à New York. Il est également surnommé Sly Stallone. C'est un acteur, réalisateur, scénariste et producteur de cinéma américain. Il est célèbre notamment grâce à ses rôles hollywoodiens. L'enfance de Sylvester Stallone a été mouvementée. Mal considéré par son

père, il est renvoyé de quatorze écoles différentes en onze ans. Ses camarades de classe l'élisent comme le «plus susceptible de finir sur une chaise électrique». Avant de percer dans le cinéma, il multiplie les emplois précaires. Sylvester Stallone a étudié l'art dramatique à Miami. Ses premiers pas au cinéma sont des rôles très mineurs. Il tourne aussi un film érotique, L'Étalon italien - le mot italien «stallone» signifiant «étalon», un film gênant à porter dans une filmographie (que des producteurs ressortiront après le triomphe de Rocky pour profiter du succès naissant de l'acteur). C'est pendant ces années que Stallone écrit le scénario de Rocky, l'histoire d'un boxeur minable qui se voit offrir la chance de sa vie le jour où le champion du monde de boxe lui propose de l'affronter sur le ring. Son histoire est inspirée d'un combat de boxe auquel il assista en tant que spectateur et qui mit aux prises le grand Mohamed Ali avec un boxeur inconnu, Chuck Wepner. Contre toute attente, ce dernier résista et donna une réplique acharnée au grand champion. Conscient que le rôle de Rocky Balboa, à l'image du combat contre Apollo Creed pour son personnage, peut faire basculer sa vie, Stallone refuse de vendre son script s'il n'obtient pas la garantie de jouer le rôle titre. Les producteurs firent monter très haut les enchères pour acheter ce script mais ils voulaient une star confirmée sur l'affiche. C'est finalement en 1976 qu'il obtint gain de cause et que sort Rocky réalisé par John G. Avildsen. Le tournage est un exploit car il fut bouclé en à peine un mois et avec un budget dérisoire. À l'image de son personnage, Stallone se retrouve propulsé sur le devant de la scène, le film connaissant un succès inespéré et décrochant dix nominations aux Oscars. En définitive, le film remporte 3 Oscars, dont le plus important, celui du meilleur film de l'année. L'histoire universelle de Rocky, celle des «petits» qui s'affirment et se réalisent à force de courage mais aussi grâce au coup de pouce du destin - en somme une allégorie du rêve américain - fait naître un mythe du cinéma américain moderne et façonne aussi une dimension hors normes à son interprète. En 1982, Stallone interprète dans Rambo l'autre rôle qui marquera sa carrière : celui d'un vétéran du Viêt Nam sans domicile fixe qui est pris en grippe par un shérif de province qui ne veut pas voir dans «sa» ville le symbole d'une Amérique qui a perdu. Rambo est vraiment le rôle qui le consacre superstar mondiale du cinéma : son personnage de vétéran guerrier devient une icône et suscite une véritable "Rambomania", à tel point que son look est adopté par des terroristes et des guérilleros un peu partout dans le monde. Le tournage de son film The Expendables a démarré au mois d'avril 2009 au Brésil, avec Stallone lui-même, il conte l'histoire d'une bande de mercenaires envoyés sur une île d'Amérique du Sud pour y déloger un dictateur, incarné par David Zayas (Dexter et la série Oz). Le film est un succès au box-office

1948 L'AMI DES BÊTES

Nathalie Baye, née ce jour en France, est une actrice française de cinéma, de théâtre et de télévision. Dyslexique, elle abandonne ses études à l'âge de 14 ans pour intégrer une école de danse à Monaco. Ce sont alors ses premiers pas d'artiste. Trois ans plus tard, elle part pour les États-Unis afin de parfaire sa formation artistique. À son retour en France, elle est admise au Conservatoire dont elle sort avec un second prix en Comédie, Comédie Dramatique et Théâtre Étranger. C'est aussi à cette époque qu'elle effectue ses premières apparitions sur grand écran. Elle vit une dizaine d'années avec Philippe Léotard. Devenue l'une des comédiennes les plus populaires du pays, elle remporte consécutivement deux nouveaux César : son deuxième pour le meilleur second rôle en 1982 grâce à sa prestation dans Une étrange affaire, puis celui de la meilleure actrice en 1983 pour La Balance. "À la ville", le couple qu'elle forme avec Johnny Hallyday la place sous les feux de l'actualité. La naissance en 1983 de sa fille Laura Smet, fille qu'elle aura eue avec Johnny Hallyday, la pousse à ralentir son rythme de tournage. Si ses apparitions au cinéma deviennent moins fréquentes, elle profite de cette période pour remonter sur les planches. En 2008, sont publiés ses émoluments pour 2007 qui en font l'une des célébrités les mieux payées du cinéma français.



NUTRITION

4 idées reçues sur les yaourts

Recommandé pour les personnes ayant des problèmes de digestion, le yaourt est aujourd'hui le lait fermenté le plus consommé. Un plaisir nutritif que l'on peut consommer sans modération, même quand on est au régime !

1. Les yaourts aux fruits sont riches en matières grasses

FAUX

Les yaourts aux fruits contiennent seulement 1,7g de matière grasse pour 100 g en moyenne. Selon l'Inpes, un produit gras contient plus de 10 g pour 100 g.

À noter : un pot de 125 g de yaourt aux fruits apporte 179 mg de potassium, 143 mg de calcium (soit 16% des apports nutritionnels conseillés), 99 mg de phosphore (13% des apports nutritionnels conseillés) ainsi que de nombreuses vitamines du groupe B : B2, B3, B5, B6, B9 et B12..

2. Il ne faut pas consommer le liquide à la surface des yaourts

FAUX

Aussi appelé "petit lait" ou lactosérum, le liquide qui se trouve à la surface des yaourts contient des protéines, des vitamines, des minéraux et des oligo-éléments. Il ne faut pas hésiter à le boire ou à le mélanger avec le reste du yaourt.

À noter : un yaourt entamé ne doit pas obligatoirement être jeté. Il peut être conservé jusqu'au repas suivant si le pot a été correctement couvert avec l'opercule d'origine, du papier d'aluminium ou du film extensible.

3. Les personnes intolérantes au lactose ne peuvent pas manger de yaourt

FAUX

Au contraire : la consommation de yaourt est fortement recommandée aux personnes qui ont une intolérance au lactose car cela permet de couvrir leurs besoins en calcium... tout en améliorant leur tolérance au lactose, comme cela a été confirmé dernièrement par un avis de l'EFSA (l'Autorité européenne de sécurité des aliments).

En effet, comme les ferments lactiques des yaourts sont vivants et actifs tout au long du transit digestif, ils font profiter leur capacité à digérer le lactose à notre organisme

4. Les yaourts et les laits fermentés, c'est la même chose

FAUX

Si les yaourts sont des laits fermentés, les laits fermentés ne sont pas tous des yaourts ! La dénomination yaourt est réservée aux laits qui ont été fermentés par deux bactéries spécifiques : le "lactobacillus bulgaricus" et le "streptococcus thermophilus". À partir du moment où le lait fermenté contient d'autres bactéries que ces deux là (comme les bifidobactéries par exemple) il ne peut plus s'appeler yaourt.

À noter : les yaourts sont pauvres en matières grasses car ils en contiennent entre 0 et 4%, selon le lait utilisé pour leur fabrication. Le lactose, le sucre du lait, est l'unique sucre contenu dans un yaourt nature et sa teneur s'élève seulement à 4 g/100

In Top Santé

FIBROMES UTÉRINS

Quoi de neuf dans le traitement ?

Le traitement non chirurgical des fibromes utérins, depuis juillet 2007, continue à faire preuve de son efficacité en France. Il s'agit de la thermocoagulation par ultrasons, technique dénommée ExAblate qui associe l'imagerie IRM et les ultrasons focalisés afin de détruire, depuis l'extérieur, les cellules du fibrome.

Petit rappel sur les fibromes utérins

Les fibromes utérins sont des tumeurs bénignes (non cancéreuses), mais fréquentes, qui touchent 20 à 40% des femmes entre 30 et 50 ans. Souvent asymptomatiques, certains fibromes utérins peuvent cependant faire souffrir : douleurs abdominales, saignements abondants en dehors des règles, troubles des règles, troubles urinaires (incontinence ou envies fréquentes d'uriner), troubles digestifs (constipation), etc.

Les causes restent mal connues, mais des facteurs de risque ont été identifiés (ethnique, antécédents familiaux, puberté précoce, absence de grossesse...).

Côté traitement, on recourt classiquement à des traitements médicaux (hormonaux notamment), à l'embolisation (destruction des artères qui irriguent le fibrome par injection de microbilles) et à la chirurgie (ablation du fibrome ou ablation de l'utérus en cas de fibrome de grande taille).

ExAblate® 2000 : une révolution dans le traitement de certains fibromes utérins

Depuis quelques années, il existe une alternative non chirurgicale reposant sur les ultrasons focalisés, guidés par IRM

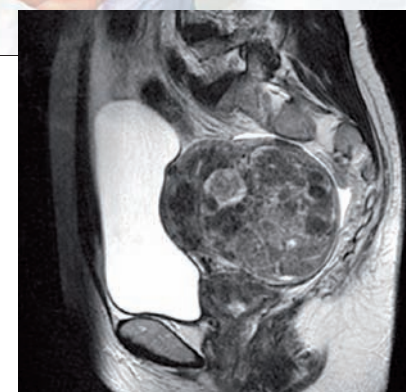


(l'imagerie par résonance magnétique) ou thermocoagulation par ultrasons (ExAblate® 2000). Les avantages sont conséquents : pas d'acte chirurgical, pas de cicatrice, pas d'anesthésie, utérus conservé, séjour hospitalier d'environ 24 heures seulement, récupération rapide avec reprise des activités dans les 1 ou 2 jours.

ExAblate® 2000 détruit les cellules du fibrome par la chaleur

Des faisceaux d'ultrasons de haute intensité sont délivrés à travers la paroi abdominale et dirigés vers un même point sur le fibrome. La concentration localisée des ultrasons provoque un échauffement du tissu, entraînant la destruction des cellules du fibrome. Le traitement est réalisé sous surveillance IRM en temps réel, ce qui permet de bien contrôler la focalisation des ultrasons, les modifications de températures et l'étendue de la zone traitée. L'intervention ne nécessite pas d'anesthésie mais elle se réalise sous analgésiques (médicaments antidouleur).

En moyenne, on détruit ainsi 40% du fibrome. Le volume du fibrome va ainsi progressivement diminuer (en plusieurs



mois), entraînant de moins en moins de symptômes et améliorant la qualité de vie. Une échographie à 6 mois permet d'évaluer l'efficacité clinique du traitement.

Les critères d'inclusion sont rigoureux (taille du fibrome : entre 5 et 10 cm environ, localisation, multipares...). À ce jour, cette technique n'est pas recommandée aux femmes qui désirent une future grossesse, les données dans ce cas n'étant pas encore disponibles.

In E Santé

CŒUR-POUMONS

Les femmes sédentaires doublent le risque d'embolie pulmonaire

Les femmes qui restent longtemps assises après le travail font plus que doubler leur risque de développer des caillots sanguins dans les poumons, c'est-à-dire une embolie pulmonaire, selon une étude publiée mardi.

Le manque d'activité physique est lié depuis longtemps à des maladies comme le diabète, les problèmes cardiaques ou le cholestérol, mais c'est la première fois qu'une étude montre un accroissement du risque de développer une embolie pulmonaire, souvent à l'origine d'attaques cardiaques. L'embolie pulmonaire intervient quand un caillot sanguin se transporte des veines des jambes jusqu'aux poumons. La personne peut alors avoir des difficultés à respirer, avoir mal à la poitrine et tousser. Elle est à l'origine de décès. Une équipe conduite par Christopher Kabrhel, du Massachusetts General Hospital de Boston, a rassemblé des détails de la vie quotidienne de 69.950 infirmières, sur une période de 18 ans. Les chercheurs ont constaté que le risque d'embolie pulmonaire faisait plus que doubler chez des femmes qui, en dehors de leur temps de travail, passaient plus de 41 heures par semaine assises, comparées à celles qui le faisaient moins de 10 heures. Ces résultats étaient les mêmes si l'on tenait compte de l'âge, du poids et du tabagisme éventuel. L'étude, publiée en ligne par le British Medical Journal (BMJ), suggère que l'inactivité physique pourrait être un des mécanismes cachés faisant le lien entre les maladies des artères et celles des veines.

APS

Qu'est-ce qu'une hystéroscopie ?

Explorer la cavité utérine en passant par les voies naturelles : c'est le but de l'hystéroscopie. Pour y parvenir, le gynécologue (de ville ou hospitalier) introduit par le vagin puis le col de l'utérus, un tube muni d'une optique. Cet examen peut être prescrit à visée diagnostique ou opératoire.

Pratique de l'hystéroscopie

Un examen diagnostique est réalisé en cas de saignements utérins, après un bilan d'infertilité ou des fausses-couches à répétition. Lors d'une hystéroscopie opératoire, le chirurgien peut traiter des fibromes, des polypes ou encore des anomalies de la muqueuse. Il utilise pour cela un bistouri électrique ou d'autres instruments opératoires, toujours en passant par les voies naturelles.

Déroulement de l'examen

Dans le cas d'un examen diagnostique, aucune anesthésie n'est requise. La patiente est installée sur une table de gynécologie et l'hystéroscopie débute par une désinfection vaginale. Un spéculum est ensuite introduit et une pince est mise en place sur

le col utérin. Un sérum physiologique est injecté en continu, à travers le col, afin de permettre un gonflement de la cavité utérine. Objectif : obtenir une meilleure visibilité. Un hystéroscope de 2,5mm à 3 mm de diamètre est ensuite introduit par le col utérin. Le gynécologue visualise l'image sur un écran et explore le canal cervical, la cavité utérine et les trompes. Il est possible de réaliser des biopsies superficielles de la muqueuse au cours de ce geste, ou d'extraire un stérilet à l'aide d'une petite pince. En cas d'examen opératoire, une anesthésie générale ou loco-régionale est requise. Elle est réalisée au bloc, sur une patiente à jeun. Une hospitalisation ambulatoire est généralement suffisante. L'hystéroscope utilisé est généralement plus volumineux (5 à 9 mm de diamètre) car doté d'instruments opératoires.

Risques éventuels de l'hystéroscopie

Bien que très rare, une perforation de l'utérus peut parfois se produire. Après l'intervention, des infections utérines (endométrites) peuvent également nécessiter un traitement antibiotique.



Croquettes de pommes de terre aux raisins



Ingédients :
4 pommes de terre
2 œufs
1 pincée de muscade (facultatif)
20 g de raisins secs
2 c. à soupe d’eau de fleur d’oranger
100 g d’amandes effilées
2 c. à soupe de margarine

Préparation :
Mettre à ramollir les raisins secs dans l’eau de fleur d’oranger. Eplucher les pommes de terre. Les cuire à l’eau salée (20 min). Séparer les blancs des jaunes d’œufs. Réserver. Egoutter les pommes de terre, les réduire en purée. Ajouter les 2 jaunes d’œufs et la pincée de muscade à la purée de pommes de terre. Mélanger. Egoutter les raisins, les ajouter à la purée. Remuer. Diviser la préparation en 8 parts. Former 8 croquettes. Tremper chacune des croquettes dans le blanc d’œuf avant de les enrober d’amandes effilées. Placer au frais jusqu’au lendemain. Mettre à chauffer la margarine dans une large poêle. Attendre que celle-ci “mousse” avant d’y cuire les croquettes 6 min en les retournant délicatement à mi-cuisson. Les croquettes de pommes de terre aux raisins font un excellent accompagnement avec la volaille.

Glace à la cerise



Ingédients :
650 g de cerises bien mûres (l’idéal étant les cerises noires)
1 citron
80 g de sucre
3 jaunes d’œufs
30 cl de lait
20 cl de crème fraîche

Préparation :
Rincer, équeuter et dénoyauter les cerises. Ajouter le jus du citron. Ajouter le lait et mixer le tout (vous pouvez garder quelques cerises pour ajouter des morceaux à la glace au moment de servir). Ajouter la crème. A part, fouetter le sucre et les jaunes d’œufs jusqu’à ce que le mélange blanchisse. Ajouter le mélange lait/crème/cerises en le passant au chinois. Mélanger. Mettre le tout dans une casserole et faire chauffer à la limite de l’ébullition tout en remuant jusqu’à ce que cela épaississe. Le mélange doit napper la cuillère. Laisser refroidir quelques heures au réfrigérateur et servir.

RAFRAÎCHISSEMENTS DE L’ÉTÉ
LES GLACES

L’été, c’est soleil, plage, piscine... et crèmes glacées ! En effet, quoi de plus rafraîchissant qu’une bonne glace quand la température monte ?

Et aujourd’hui, avec la folie des sorbetières, faire ses glaces soi-même est devenu un jeu d’enfant ! Tous nos conseils et nos recettes pour réussir ses glaces maison !

Choisir sa sorbetière :
D’abord, c’est quoi une sorbetière ? Eh bien, c’est un ustensile composé d’un bac et d’une turbine qui va permettre d’abaisser la température d’une préparation, tout en évitant la formation de cristaux. On prépare, donc, son mélange, on le place dans la sorbetière et on obtient très rapidement une glace (en moins d’une heure !).

Et si l’on ne veut pas d’une sorbetière ?
Vous pouvez très bien réaliser des glaces sans sorbetière ! Cela vous prendra plus de temps et vous devrez mélanger la glace manuellement plusieurs fois. Concrètement, on place sa préparation au congélateur et on la re-mélange au bout d’une heure (au fouet ou au mixeur). On replace la préparation au congélateur et on re-mélange toutes les 1 h 30 jusqu’à obtention d’une glace (une texture sans cristaux).

Recettes de base :
Il convient de différencier la glace et la crème glacée : la première est à base d’œufs, la seconde seulement à base de crème entière.

Crème glacée : Pour 4 personnes, comptez 250 g de crème entière, 250 g de lait et 100 g de sucre. Portez à ébullition le lait, avec 50 g de sucre. Montez la crème en chantilly et serrez avec les 50 g de sucre restants. Une fois le lait refroidi, mélangez-le à la crème chantilly délicatement.

Glace : Pour 4 personnes, comptez 4 jaunes d’œufs, 50 cl de lait et 100 g de sucre. Même technique pour la crème anglaise : fouettez les jaunes d’œufs avec le sucre jusqu’à blanchiment. Versez sur l’ensemble le lait bouillant, mélangez et mettez sur feu doux, en tournant sans cesse, jusqu’à épaississement de la crème (elle doit napper la spatule).



Vous pouvez confectionner toutes sortes de glaces à partir de ces 2 recettes :

- rajoutez des épices de bonne qualité (gousse de vanille, cannelle, gingembre, etc.)
- incorporez du chocolat fondu, ou des purées de fruits
- ajoutez tout ce qui vous fait envie, une fois que la préparation est prête (donc après cuisson) : pépites, vermicelles, fruits secs, gâteaux, etc.

Pour une glace bien crémeuse, vous pouvez rajouter à votre

préparation :

- une c. à soupe de maïzena ou de fécule ou de fleur de maïs ou de poudre à crème patissière ; à ajouter en fin de cuisson de votre préparation
- 20 g de glucose, miel (neutre sinon le goût est fort) à ajouter au début
- 2 blancs d’œufs. Ajoutez le premier blanc monté en neige pendant le turbinage et une fois ce dernier incorporé, ajoutez le 2e blanc simplement battu à la fourchette.

CONSEILS PRATIQUES
BIEN ENTREtenir LES MEUBLES DU JARDIN



Les meubles du jardin nécessitent un nettoyage spécifique, en fonction de la matière avec laquelle ils ont été fabriqués. Nettoyez les meubles en plastique avec une éponge imbibée d’eau de Javel et d’eau savonneuse. S’ils sont très sales, vaporisez dessus du produit spécial pour four. Laissez agir pendant un quart-d’heure avant de frotter et de rincer abondamment. Redonnez leur brillance aux meubles en PVC en les cirant avec de la cire pour voitures. Cela facilite en plus le nettoyage.

Lavez les meubles en teck avec une éponge humide, puis laissez sécher, avant de poncer au papier de verre. Pour ravoir leur éclat d’origine, utilisez un pinceau de soie pour les encaustiquer. Protégez-les avec un anti-tache et un imperméabilisant. Les meubles en textile sont à nettoyer à l’eau savonneuse. S’ils sont bien encrassés, ajoutez de l’alcool à brûler ou de l’eau oxygénée. N’oubliez pas de les protéger des taches et des intempéries en les vaporisant d’un anti-tache spécial. La saleté et la pluie resteront en surface, mais ne pénétreront pas dans le bois.

A S T U C E S

Des crèmes solaires rafraîchissantes



Pour une application plus agréable de la crème solaire, emmenez-la dans un petit sac isotherme. Elle est ainsi fraîche à appliquer et se conserve mieux.

Citron contre le vieillissement



Pressez un citron. Appliquez ce jus sur les signes de vieillissement jusqu’à deux fois par jour. Laissez sécher et renouvelez durant quelques mois pour obtenir un bon résultat.

Aloe vera et carotte anti-vieillesse



Découpez la tête de l’aloe vera, frictionnez la substance sur les marques de vieillesse, deux fois par jour durant deux à trois mois. Ou étalez le suc de carotte sur les plis jusqu’à deux fois par jour.

Fruits et miel contre les rides



Après avoir pétri une demi-banane ou trois fraises, ajoutez-leur 1 c. à soupe de miel. Toutes fleurs. Appliquez cette texture sur votre visage et le cou durant 10 min puis lavez à l’eau tiède.

SUDOKU				N°579				SOLUTION SUDOKU				SOLUTIONS MOTS					
								N°579				FLECHS 578					
7				8	1	9			9	5	4	1	2	6	3	7	8
		3					5	8	6	8	7	4	3	5	1	2	9
		8		6	9			7	3	1	2	9	8	7	6	5	4
				4				6	7	4	8	6	1	3	2	9	5
		2					8		5	9	3	8	7	2	4	6	1
9			7						1	2	6	5	9	4	8	3	7
	7	9	4	3		6	1		4	7	5	3	6	8	9	1	2
			8	5			9	4	8	6	9	2	5	1	7	4	3
	4			9				3	2	3	1	7	4	9	5	8	6
• A • A • A • B • C • R • M IMAGINAIRE • EGO • EVIDONS • RAPER GRATIN • ETUVERA • ILEONS • AMERES INERTIES • ERE • S • DE • SORTENT • PE VISA • NIAS • IRE • • E • MISERAS • OUT ENVOL • US • ANA • U • • IULES • CLONES DETRONERAIENT • • VA • GAMINS • EUE PILAI • EVASA • IR • DESSINERAI • S • O LES • MST • DIRECT • M • REA • TAS • MAI AMIE • RIAS • DAIS • ENCODAI • PO • SM ENNUI • SEAU • ISE • TELEVISUELLES																	

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h30 : Bab El-Maqam
11h30 : Aâla Athar El-Qadam El-hamadjiya
12h05 : Nemour El-Abiadhe
12h30 : Sayadou El-Alghase
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Off-Side
17h00 : Qadha wa qadar
17h30 : Documentaire
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aâlem Saïarat
18h45 : Maouid Maa Qanounne
19h30 : Saad El -Gat
Série Humoristique
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Malafet iqtissadiya
22h00 : serie Dr House
22h45 : Daouri El-Mohtarifin
00h00 : Journal télévisé



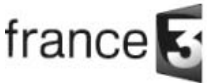
10:05 Dirty Sexy Money : Surgie du passé
10:55 Petits plats en équilibre
11:00 Les 12 Coups de Midi !
11:50 L'affiche du jour
12:00 Journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:49 Météo
12:50 Julie Lescaut : Récidive
14:35 Le journal de Meg : Le miracle de la vie
15:25 Le journal de Meg : Il était une fois
16:25 Le journal de Meg : Jamais deux sans trois
17:20 Une famille en or
18:00 Le juste prix
18:50 Impossible n'est pas français

18:55 Météo
21:00 Journal
21:35 C'est ma Terre
21:40 Météo
21:45 Esprits criminels : Garder le silence
20:30 Esprits criminels : Lauren
21:25 Esprits criminels : Dans la gueule du loup
22:15 FlashForward : Bâtiment 7
23:05 FlashForward : L'infiltrée
23:55 FlashForward : C'était écrit
00:40 50 mn Inside



08:35 Amour, gloire et beauté
09:00 C'est au programme
09:55 Météo
09:00 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Soyons clairs
11:55 Météo
12:00 Journal
12:45 Météo
12:50 Consomag
13:00 Toute une histoire
14:10 Comment ça va bien !
15:15 Le Renard : Alibi mortel
16:10 Côté match
16:15 En toutes lettres
16:50 CD'aujourd'hui
16:55 On n'demande qu'à en rire
17:55 N'oubliez pas les paroles
18:45 Et si on changeait le monde
18:50 Soyons clairs
18:55 Météo
19:00 Journal
19:30 Tirage du Loto
19:33 Météo
19:35 Le repaire de la vouivre

20:30 Le repaire de la vouivre
21:15 Ma maison de A à Z
21:20 Plein 2 ciné
21:30 Une maison peut en cacher une autre
22:20 Une maison peut en cacher une autre
23:15 Dans quelle éta-gère
23:20 Journal de la nuit
23:30 Météo
23:35 CD'aujourd'hui



07:55 Scooby-Doo et le Triangle des Bermudes
09:10 3e séance
09:25 Plus belle la vie
09:50 Consomag
09:55 Midi en France : A Aigues-Mortes
10:45 Le 12/13
10:50 Edition de l'outre-mer
10:55 Météo
11:00 Journal régional
11:25 Journal national
11:55 Météo
12:00 Midi en France : A Aigues-Mortes
12:40 Keno
12:45 En course sur France 3
13:05 Inspecteur Derrick : Une triste fin
13:55 Questions au gouvernement
15:10 Nous nous sommes tant aimés : Eric Tabarly
15:40 Culture box
15:45 Slam
16:15 Un livre un jour
16:25 Des chiffres et des lettres
17:00 Questions pour un champion
17:40 19/20
17:43 Edition régionale et locale
17:58 Journal régional
18:25 Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:10 Plus belle la vie
19:35 Hors-série
19:36 L'enfer des petits copro-

priétaires
21:00 Le débat
21:25 Une histoire épique
21:27 Météo
21:30 Soir 3
21:55 Génération reporters : Réussir sans diplôme, c'est possible
23:05 Tout le sport



09:05 Falcon Beach : Marché de dupes
09:45 La petite maison dans la prairie : L'épidémie
10:50 La petite maison dans la prairie : L'enfant malheureux
11:40 Météo
11:45 Le 12 45
12:00 Scènes de ménages
12:25 Météo
12:30 SuperGrave
13:45 Camp Rock
16:35 Un dîner presque parfait
17:45 100 % mag
18:40 Météo
18:45 Le 19 45
19:05 Scènes de ménages
19:45 Pékin Express : La route des grands fauves : Rencontre avec les Zoulous
22:30 Enquête exclusive : Triangle d'or : bon plans et arnaques dans le plus beau quartier de paris



18:00 Arte Journal
18:30 Globalmag
18:55 Le Grand Rift africain : Le paradis des animaux
18:40 Rome : Le vol de l'aigle
20:30 Rome : Une république fragile
21:20 Rome : Le venin de Cerbère
22:20 Le dessous des cartes : Géopolitique des alimentations : vive la résistance
22:55 Shortbus



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Le zapping
09:20 2012, portraits
09:45 Les dessous de table
10:00 A vos fourchettes
11:00 A vos recettes
11:30 Les animaux de la 8
12:00 Les animaux de la 8
12:30 Les animaux de la 8
13:10 La minute de vérité
14:00 La minute de vérité
15:00 Le zapping
15:30 Les 4 jours de Dunkerque
17:00 The Big Bêtisier
17:50 Les constructeurs
18:45 Les constructeurs
19:40 Les constructeurs
20:40 The Postman
23:50 Direct poker



06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
09:59 Disney Break
10:00 Les sorciers
10:25 Shake it up !
10:50 Shake it up !
11:20 Hannah Montana
11:50 Hannah Montana
12:15 American Dad
12:45 American Dad
13:10 American Dad
13:35 American Dad
14:00 Sanctuary
14:50 Sanctuary
15:45 Warehouse 13
16:35 Warehouse 13
17:45 Tellement vrai
19:30 Friends
20:00 Friends
20:35 xXx 2 : The Next Level
22:30 Starship Troopers 3

LA SELECTION DU JOUR

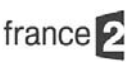


20h30

Esprits criminels : Lauren



Réalisateur Charles S. Carroll. Avec: Joe Mantegna (David Rossi), Thomas Gibson (Aaron «Hotch» Hotchner), Shemar Moore (Derek Morgan), Matthew Grey Gubler (Dr. Spencer Reid), Kirsten Vangsness (Penelope Garcia).
Alors que l'ancien équipier de Prentiss, Ian Doyle, poursuit sa traque impitoyable, deux familles sont assassinées à Washington. Les deux meurtres sont maquillés en incendie et les médias ne semblent pas vouloir en parler. Les membres du département des sciences du comportement enquêtent sur ces deux crimes qui ne présentent aucun lien apparent



21h55

Une maison peut en cacher une autre



Présentateur Marine Vignes, Jean-David Benhamou.
Dans chaque émission, Marine Vignes rencontre une famille différente. Chacune d'elles a un rêve : s'acheter une maison. L'animatrice va les aider à trouver la maison qui pourrait devenir celle de leur rêve. L'architecte Jean-David Benhamou à ses côtés, elle accompagne ces familles dans leurs recherches et leurs questionnements sur ce grand projet de vie. Jusqu'au moment de la surprise qui les attend à la fin de chaque épisode... Que vont choisir ces quatre familles ? Vont-elles acheter ? Vont-elles se lancer dans l'aventure ? Feront-elles le grand saut ?



19h45

Pékin Express



Présentateur Stéphane Rotenberg.
Après un jeu de départ placé sous le signe du sport national, le rugby, les équipes devront partir au plus vite de Newcastle pour rejoindre un village zoulou afin de partager rites et traditions de ce peuple légendaire. Au programme : rires, danses et beaucoup d'émotions, les candidats vont vivre une incroyable rencontre. S'ils vont être marqués par cet accueil, les candidats le seront aussi par une nouvelle règle qui va totalement les déstabiliser : la règle des équipes divisées. Pour la 1re fois dans «Pékin Express», à partir du 2e jour de course, les 2 membres de chaque équipe vont être séparés



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

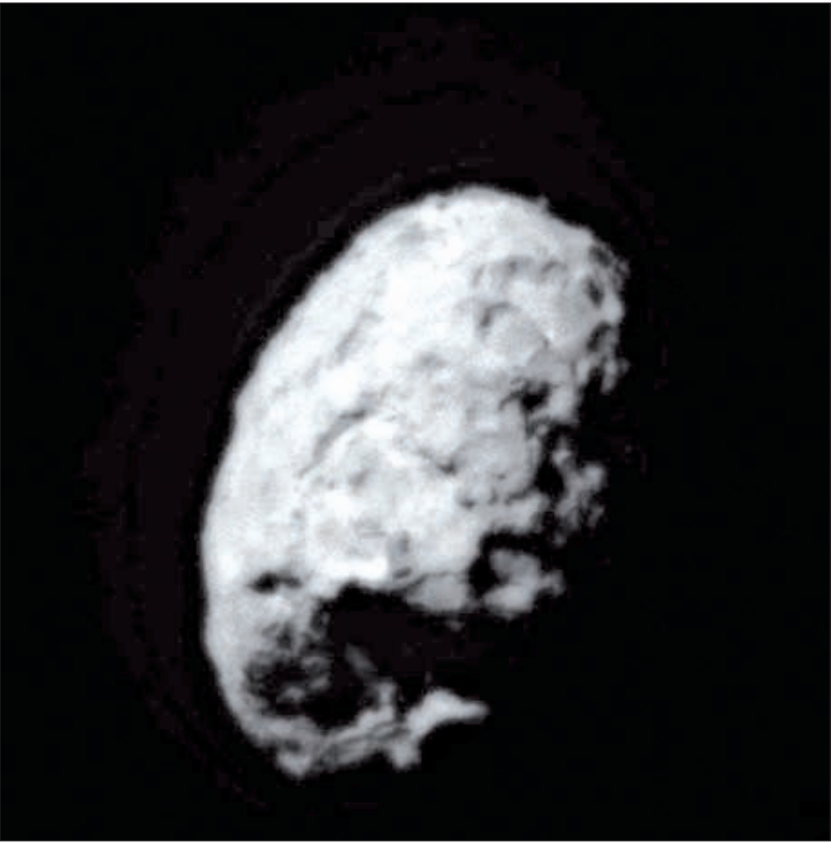
Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Le mystère des comètes enfin élucidé

Des chercheurs sont parvenus à expliquer comment les comètes, ces corps glacés, pouvaient contenir des matériaux qui ne se forment normalement qu'à de très hautes températures.

C'est en janvier 2006, au retour de la mission Stardust de la NASA, que l'énigme est née. En analysant les échantillons de la comète Wild2 ramenés par les astronautes, les chercheurs se sont aperçus que celle-ci contenait des silicates cristallins et des CAIs (Calcium-Aluminium-rich Inclusions). Des minéraux dont la synthèse nécessite de très hautes températures. Or, on le sait depuis longtemps, les comètes sont des corps composés de glaces et de poussières qui se forment à des températures extrêmement faibles de l'ordre de -220 degrés Celsius. L'origine des minéraux formés à chaud restait donc un véritable mystère pour les chercheurs, du moins jusqu'ici. En effet, plusieurs équipes de chercheurs du CNRS travaillant en collaboration ont réussi à élucider cette incompatibilité. Celle-ci s'explique par un phénomène physique bien particulier : la photophorèse. A la naissance du système solaire, les comètes se sont formées à partir du disque qui environnait le Soleil. Ce disque était alors constitué de grains solides baignant dans un gaz dilué qui laissait passer le rayonnement solaire. Sous l'effet des rayons, les grains présentaient ainsi une face "plus chaude" que l'autre. Selon l'exposition, les molécules de gaz à la surface des grains n'avaient alors pas le même comportement : du côté "soleil", elles étaient plus instables et se déplaçaient plus rapidement que du côté "froid". Un déséquilibre qui a progressivement éloigné les grains du Soleil. "Grâce à des simulations numériques, les chercheurs ont vérifié ce phénomène de photophorèse.



Ils ont démontré que les grains de silicates cristallins formés dans la partie interne et chaude du disque protoplanétaire à proximité du Soleil ont migré jusque dans sa partie externe et froide avant de prendre part à la formation des

comètes", explique le CNRS dans un communiqué. Publiée ce mois-ci dans la revue Astronomy & Astrophysics, cette découverte pourrait également permettre de mieux comprendre les conditions de formation des planètes.

La Terre au point le plus éloigné de son orbite autour du Soleil

Notre planète, dont l'orbite annuelle autour du Soleil n'est pas exactement circulaire, se trouve au point précis où elle est la plus éloignée de l'astre du jour. Ce qui ne réduira toutefois pas la chaleur estivale, liée à l'inclinaison de l'axe des pôles bien plus qu'à la distance de notre étoile. Connaissez-vous le périhélie et l'aphélie ? Ces jolis mots désignent respectivement le point où une planète, au cours de son voyage d'un an autour du Soleil, en est la plus proche, et le point où elle en est la plus éloignée. Le lundi 4 juillet, la Terre était justement à son aphélie, à 152.102.196 kilomètres de l'astre du jour. Le périhélie de cette année, le 3 janvier dernier, avait amené notre planète à 149.597.870 kilomètres de son étoile. En effet, si la Terre tourne autour du Soleil, cette orbite – comme celle de toutes les planètes du système solaire – n'est pas circulaire mais elliptique, un phénomène démontré mathématiquement, dès le XVIIe siècle, par l'astronome allemand Johannes Kepler. D'où ce maximum et ce minimum, d'ailleurs imperceptibles sans instruments. Cet éloignement maximal, d'autre part, ne nous évitera pas les chaleurs estivales, dues bien sûr à l'inclinaison de l'axe nord-sud de la Terre (environ 23,4 degrés), bien plus qu'à la distance du Soleil, qui ne varie que de 3% au maximum au cours de l'année.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

DÉFIBRILLATEUR

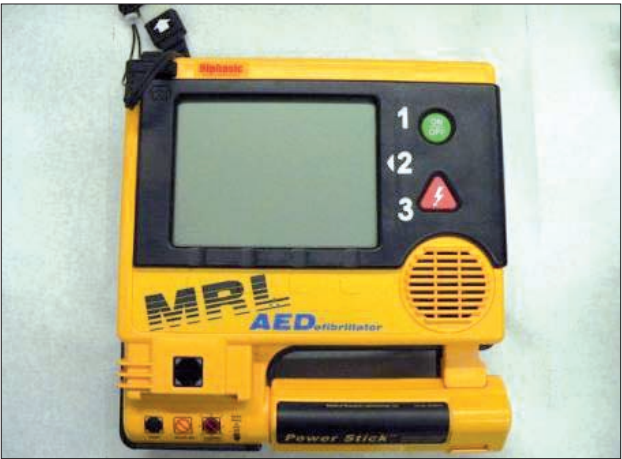
Invention de **James Rand**

Secteur : **Jeux/Jouets**

Date : **1947**

Pour que le sang circule efficacement dans l'organisme, les muscles cardiaques doivent se contracter au même moment. Il arrive parfois, suite à une maladie ou à un accident, qu'une partie de ces muscles n'arrivent plus à se coordonner. Dans ces cas là, le cœur n'est plus capable d'envoyer suffisamment de sang dans les artères. C'est ce qu'on appelle la fibrillation. Un signal électrique, suffisamment bien calibré et envoyé au bon endroit, peut dans certains cas remettre les muscles du cœur en état. En 1947, le médecin américain Claude Beck réussit la première défibrillation – à cœur ouvert – sur un garçon de quatorze ans qui venait de subir une opération. L'appareil avait été fabriqué

par un ami à lui, James Rand. Le premier défibrillateur suffisamment puissant pour être efficace sans avoir à opérer fut mis au point par le Dr. Zoll en 1956. Aujourd'hui, il existe des défibrillateurs automatiques, qui analysent le rythme cardiaque et délivrent une décharge adéquate en cas de fibrillation. Ce type d'appareil peut être utilisé sans formation médicale.



Les baleines franches de retour en Nouvelle-Zélande



Publiant leurs résultats dans Marine Ecology Progress Series, des biologistes néo-zélandais et américains ont confirmé l'origine subantarctique des rares baleines franches qui fréquentent à nouveau, depuis quelques années, les côtes de la grande île : un sanctuaire que les cétacés, décimés par la chasse, avaient oublié, et redécouvrent aujourd'hui.

"Nous avons utilisé le profilage ADN afin de confirmer que 7 baleines migrent maintenant entre les îles subantarctiques et l'île sud de la Nouvelle-Zélande. Ce sont probablement les tout premiers pionniers. Les baies protégées de la Nouvelle-Zélande sont d'excellents lieux de reproduction, et je soupçonne que nous pourrions bientôt voir d'autres baleines suivre ces pionniers et recoloniser leur ancien habitat", dit Scott Baker de l'Institut sur les mammifères marins à l'Université de l'Oregon. Décimées par les baleiniers depuis le début du XIXe siècle, les baleines franches australes avaient oublié, 'faute de combattants', ces baies néo-zélandaises, havres de paix pour hiverner et pouponner, dont l'emplacement se transmettait 'de mère en fille' parmi les populations de cétacés passant l'été autour des îles subantarctiques situées loin au sud.

"Cette 'fidélité maternelle' a contribué à la vulnérabilité de ces populations locales, qui ont rapidement été chassées jusqu'à leur extinction", déclare Emma Carroll, auteur principal de l'étude, dans laquelle les auteurs concluent : "Cette fidélité au lieu de mise bas peut être considérée comme un type de mémoire culturelle, et il semble que cette mémoire (...) peut être perdue avec [la disparition] des baleines qui habitaient autrefois ces régions".

Les orangs-outans heureux vivent plus vieux

Publiée dans la revue Biology Letters, une étude anglo-américaine à long terme montre une nette corrélation entre bien-être et longévité chez les orangs-outans captifs.

Il y a 7 ans, utilisant un questionnaire bâti sur des méthodes utilisées avec des sujets humains, l'équipe du Dr Alex Weiss, de l'Université d'Edimbourg, a demandé à des soigneurs en contact quotidien avec des orangs-outans en captivité d'évaluer la personnalité, l'attitude et le degré de bien-être apparent de chaque individu. Portant sur près de 200 animaux, l'enquête devait avoir une certaine fiabilité statistique.

Aujourd'hui, à la lumière du temps écoulé, les chercheurs revisitent leur étude et dégagent un lien évident entre le 'bonheur' et la longévité de chaque sujet. "L'équipe a établi que la différence entre un orang-outan classé comme 'très heureux' et un individu classé comme 'très malheureux' se traduit par 11 années supplémentaires d'espérance de vie", commente le professeur Byrne, un expert en primates de l'Université de St Andrews.

Les chercheurs reconnaissent ne pas savoir, pour le moment, si c'est le moral qui influe sur la santé et donc sur la longévité, ou bien si, au contraire, c'est la santé – garante de longévité – qui induit un 'bonheur' apparent chez ces singes. Quel qu'en soit le sens, les chercheurs espèrent utiliser ce lien pour améliorer le sort des orangs-outans captifs comme de ceux des centres de réintroduction (en instance de lâcher dans la nature), par exemple en surveillant de plus près la santé d'un animal qui semble malheureux.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h43
Dohr	12h52
Asr	16h43
Maghreb	20h13
Icha	21h54

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA RASD

Participation massive attendue



L'université d'été de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), placée sous le thème "Résistance populaire pour l'indépendance", débutera jeudi prochain à Boumerdès avec la participation de quelque 400 cadres dirigeants du Polisario, de membres du gouvernement sahraoui et de représentants de différentes institutions de la RASD. Plusieurs conférences sont au menu de ce rendez-vous qui se tiendra à l'université M'hamed-Bougerra de Boumerdès. La cérémonie d'ouverture sera marquée par une intervention du Premier ministre sahraoui, Taleb Omar, a indiqué le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) dans un communiqué. Des parlementaires, des élus locaux, des membres de la société civile et des militants des droits de l'Homme des territoires occupés du Sahara occidental prendront également part à cette université, dans les travaux se poursuivront jusqu'au 21 juillet. Le cycle des conférences sera inauguré par l'ancien chef du gouvernement algérien Rédha Malek. Parmi les thèmes qui seront débattus figurent "Le mouvement du printemps arabe: raisons et perspectives", "La stabilité régionale et la

sécurité internationale", "Le conflit du Sahara occidental et le respect du Droit international", "Analyse des systèmes politiques", "Le jumelage des villes, un facteur de rapprochement et de solidarité entre les peuples". Il y aura également des témoignages d'élus français solidaires du combat du peuple sahraoui. Parmi les intervenants, il y a lieu de citer Me Ali Haroun, ancien responsable au niveau de la Fédération de France du Front de libération national, dont l'intervention s'articulera autour du thème "La 7ème Wilaya historique et la résistance algérienne". Mustapha Chérif, ancien ministre algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique présentera une conférence intitulée "La résistance chez les peuples". Me Kamel Rezzag-Bara, ancien président de l'Observatoire national des droits de l'Homme et membre fondateur du CNASPS, l'ancien ministre de l'Habitat et enseignant universitaire, Abderrahmane Belayat, la juriste et membre de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, Maya Sahli, ainsi qu'une pléiade d'universitaires algériens sont programmés pour intervenir lors de l'université d'été de la RASD.

AFFAIRE DE L'ATTENTAT CONTRE LE PALAIS DU GOUVERNEMENT

Le procès reporté à la prochaine session criminelle



Le procès de l'attentat à l'explosif, qui avait ciblé le 11 avril 2007 le palais du Gouvernement dans le centre de la capitale, a été reporté hier à la prochaine session criminelle par le tribunal criminel près la Cour d'Alger. Le président du tribunal Omar Benkharchi a décidé de ce report en raison de l'absence de l'avocat de Fateh Bouderbala, un des accusés, qui s'était rendu

récemment aux services de sécurité. Fateh Bouderbala est considéré comme responsable direct présumé des attentats à l'explosif qui avaient ciblé, en 2007, le palais du Gouvernement et le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar. L'attentat contre le palais du Gouvernement avait été perpétré simultanément avec l'attentat à l'explosif contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar, dans la banlieue est de la capitale. 18 individus, parmi lesquels 9 en fuite, dont Abdelmalek Droudkel, sont poursuivis dans cette affaire qui avait fait 20 morts et 222 blessés. Selon l'arrêt de renvoi, les accusés appartiennent à un groupe terroriste activant dans la région de Thénia (Boumerdès) et appartenant à l'organisation "Al Qaïda au Maghreb islamique".

Très Libre



TRIBUNAL DE ANNABA Prison avec sursis pour les marins ukrainiens

Une peine d'un an de prison avec sursis a été prononcée, hier, par le tribunal de Annaba à l'encontre de chacun des deux ressortissants ukrainiens poursuivis pour homicide volontaire, a appris l'APS d'une source judiciaire. Une amende de 100.000 dinars a également été infligée à chacun des deux mis en cause, le capitaine et son adjoint du navire panaméen "Blue Star" à l'origine d'un abordage en mars dernier à l'entrée du port de Annaba avec un sardinier ayant provoqué la mort de deux marins pêcheurs et la disparition d'un autre, a précisé la même source. Le navire, sous le coup d'une mesure conservatoire depuis mai dernier au port de Annaba, a bénéficié d'une décision de main levée. Lors du procès, le représentant du ministère public a requis à l'encontre des mis en cause dans cette affaire la même peine, à savoir un an de prison avec sursis.

UN AUTRE SIT-IN DEVANT LE SIÈGE DE LA PRÉSIDENTIE LUNDI DERNIER Les résidents veulent plus

Des centaines de médecins résidents, affiliés au Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra), ont organisé, lundi dernier, un autre sit-in à proximité du siège de la présidence à El Mouradia, à Alger. Les résidents, qui voient pourtant satisfaite une de leurs revendications, à savoir le statut particulier, rappelons-le, promulgué la semaine dernière, ne lâchent pourtant pas prise exigeant la satisfaction totale de toutes leurs autres revendications, à savoir, l'abrogation de la loi sur le service civil ou du moins son rem-

placement par une autre politique de santé plus efficace, l'application des conclusions des conférences nationales des doyens des facultés de médecine qui devaient régler plusieurs problèmes sur le volet pédagogique ainsi que le droit à la représentation syndicale, ce dernier point reste, selon les porte-parole du Camra, toujours «bloqué au niveau du ministère du Travail». Il est important de noter que les résidents sont toujours en grève et ce depuis plus de 100 jours maintenant.

C. K.

AGRESSIONS ET KIDNAPPINGS D'ALGÉRIENS EN TUNISIE

L'ambassadeur tunisien à Alger dément

Les rumeurs, qui sèment la terreur depuis quelques jours, faisant part d'agressions commises contre des touristes algériens en Tunisie, "sont dénuées de tout fondement", a affirmé l'ambassade de Tunisie à Alger. Selon un communiqué, rendu public lundi dernier, cette représentation diplomatique, dément officiellement ces rumeurs. Elle réfute ainsi de pareils faits en déclarant : «Nous tenons à éclairer l'opinion publique algérienne concernant les fausses rumeurs et les informations mensongères indiquant que certains touristes algériens auraient été agressés et kidnappés en Tunisie». «Nous exprimons à la fois notre indignation et notre surprise face à ces rumeurs infondées qui veulent nuire à l'image de la Tunisie et particulièrement à son tourisme», déplore la même instance qui demande aux médias et à l'opinion publique algérienne de rester vigilants contre ce genre de rumeurs tendancieuses. Notre source assure que «les citoyens et les touristes algériens sont bien accueillis et respectés en Tunisie». D'ailleurs, poursuit-elle, «ils passent leurs vacances dans des conditions sereines et sûres, aux côtés des autres touristes étrangers qui n'ont jamais cessé de visiter notre pays». Affirmant que «la sécurité est établie», le document, signé par le département de communication de l'ambassade, fait savoir qu'«un plan a été mis en place pour protéger les touristes algériens et algériens afin qu'ils puissent passer leurs vacances dans les meilleures conditions».

A. B.

FOOTBALL- CLASSEMENT ANNUEL DES CLUBS

La JSKabylie pointe à la 82^e place

La JS Kabylie occupe la 82^e place au classement annuel mondial des clubs publié hier par la Fédération internationale de l'histoire et statistique du football (IFFHS). Au niveau africain, la JSK, qualifiée pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération (CAF), pointe à la 3^e place, derrière les Soudanais du Hilal Omdurman (74^e) et les Tunisiens de l'Espérance de Tunis (81^e). Les deux autres représentants algériens dans les compétitions africaines, l'ES Sétif et le MC Alger, sont, respectivement, à la 153^e et à la 352^e places.

R. S.